

Trait D'Union

Le magazine d'informations de KIRCHBERG



N° 51
Décembre
2023

Sommaire

Collectivités

Mot du Maire	3
Finances communales	4
Principales décisions du conseil municipal	6
Conseil de Fabrique	8
La vie de notre école	10
SIKW	13
Arrêt sur images	17
Unité d'appui de sécurité civile	20

Au cœur du village

Réalisations	21
Projets	24

Parlons-en

Matinée citoyenne	26
Chantiers jeunes	28

Fleurissement

Embellissement estival	29
Merci Joséphine	30

Divers et infos

Recyclage des bouchons ARAME / Caritas Masevaux	31
Recensement 2024	32
Agir vers l'emploi / Société d'histoire	33
Quelques rappels liés aux risques sanitaires	34
Association de sauvegarde faune sauvage	34
Com. Com Vallée de la Doller et du Soultzbach	35

Au fil du temps

La réserve naturelle de la Trinité en Guyane	36
L'école maternelle de KIRCHBERG / WEGSCHEID 1953-1993-2023	37
Le berger communal	39
Les Rescapés de l'Amicale de la classe 59/79 de Kirchberg/Wegscheid en Corse	39

Associations

Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club	40
Club Vosgien de Masevaux	40
Club de l'Amitié	41
Chorale S ^{te} Cécile	42
Musique S ^t Vincent	44
Club de gym	46
Tennis club de la Doller	48
Club pongiste	52
Tir à l'arc	54
Amicale des anciens Sapeurs Pompiers	55
Forestiers d'Alsace	56
Société de pêche de Kirchberg-Wegscheid	58

Au fil de la vie

Infos pratiques

Ont participé à la réalisation de ce magazine :

Luc ACKERMANN, Jean-Marie BERLINGER, Christelle BERNARD-BRUDER, Michel BOUTANT, Brigade Verte, Caritas, Communauté de Communes, Forestiers d'Alsace : Samuel JEHL, Claire FREYTAG, Manon FURTER, Christian GALLI, Cédric GARNIER, Denis GASSER, Roland HAFFNER, Jean-Denis HASSENBOEHLER, Thomas IMBER, Pascal KESSLER, Pascale KIRCHHOFFER, Catherine KLINGLER, Anne-Sophie KRAFFT, Danièle MAILLARD, Sacha MAILLARD, Pascal MAITRE, Christian MAZEAU, Christian MOURGUET, Musique St Vincent, Fabienne ORLANDI, Liliane PATTY, Marie-Reine RELOT, Camille SCHNOEBELEN, Société d'Histoire, Emilie STEININGER, Yvelise WEISS.

TRAIT D'UNION - Dépôt légal N°E384/83
Tiré et distribué gratuitement : à 400 exemplaires
Responsable de la publication : Michel BOUTANT
Photo de couverture : Rue des Champs : Michel BOUTANT
Photo de la quatrième de couverture : La Doller au pont de Langenfeld - Michel BOUTANT.
Réalisation : DOLLER GRAPHIQUES MASEVAUX

Mot du Maire

Chers concitoyens,

Comment, dans le contexte mondial que nous vivons, trouver les mots pour dépasser notre sentiment d'impuissance, conserver notre dynamisme pour continuer à agir, en gardant confiance en notre avenir ?

Une piste nous a été donnée par Voltaire à la fin de son célèbre conte philosophique Candide ou l'Optimiste : « *Il faut cultiver notre jardin !* »

Je ne vois pas dans cette proposition une invitation à un repli sur soi, ni une pratique égoïste qui nous conduirait inévitablement à vivre sans nous soucier des autres ni être affectés par les violences, les malheurs et les injustices de ce monde.

C'est tout sauf de l'égoïsme : « notre jardin », c'est le monde ! Et si la Providence se désintéresse des hommes, il leur appartient d'agir et de rendre meilleur leur « jardin », de faire prospérer leur terre, d'y travailler pour le progrès.

C'est sur ce credo qui n'est pas qu'écologique, vous l'avez compris, que votre équipe municipale poursuit ses efforts et nourrit ses projets.

Face à l'adversité, nous déployons toute notre énergie en œuvrant pour le bien commun, conscients que, comme l'écrivait notre philosophe, *"le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin."*

Après vous avoir, l'an dernier, parlé de résilience, je vous invite, à l'aube de cette nouvelle année, à faire preuve d'espérance en vous rappelant cette autre



maxime optimiste de Voltaire « *Une bonne année répare le dommage des deux mauvaises !* »

Permettez-moi donc de conclure ce petit édito de manière plus légère et traditionnelle en vous souhaitant à tous, au nom de votre équipe municipale, une excellente année 2024 !

Et pour paraphraser notre Président de la République, restons confiants, unis, bienveillants et solidaires. Restons du côté de la vie ! C'est là, ce que nous nous devons à nous-mêmes !

*Votre bien dévouée,
Fabienne ORLANDI.*





1) COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2022

Dans sa séance du 31 Mars 2023, le Conseil Municipal a examiné les différents comptes administratifs et de gestion de la Commune de KIRCHBERG.

Cet examen permet de constater les recettes et les dépenses de l'année précédente (2022), de vérifier au passage si les budgets primitifs et les réalisations budgétaires sont proches les uns des autres. Les sommes dégagées sont reprises dans les prévisions budgétaires de l'année 2023.

Concernant le **BUDGET GÉNÉRAL** le compte administratif 2022 se présente comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
508 646.47 €	150 308.58 €	633 175.85 €	115 235.37 €
658 955.05 €		748 411.22 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 710 262.95 € compte tenu des reports de l'année 2021. La section d'investissement avec des restes à réaliser de dépenses d'un montant de 184 335.88 € dégage un déficit de 228 272.86 €. Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante pour l'année 2023 :
Dépenses d'investissement : 43 936.98 € - Recettes de fonctionnement : 481 990.09 € - Recettes d'investissement 228 272.86 €. Ces comptes administratifs et de gestion ont été approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Concernant le **BUDGET ANNEXE EAU**, le compte administratif et son pendant, le compte de gestion se présentent comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
129 953.48 €	69 264.84 €	125 389.18 €	52 627.23 €
199 218.32 €		178 016.41 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 46 982.04 € compte tenu des reports de l'année 2021. La section d'investissement dégage un excédent de 73 712.12 € compte tenu des restes à réaliser et des reports de l'année 2021.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante :
Recettes d'investissement 73 712.12 €
Recettes de fonctionnement 46 982.04 €

Le **BUDGET ANNEXE FORET** a lui aussi été approuvé et se résume de la manière suivante :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
11 109.92 €	0 €	37 246.00 €	0 €
11 109.92 €		37 246.00 €	

Malgré le déficit de l'année 2021, et au vu de l'excédent de cette année, il ressort un excédent de fonctionnement de 17 663.03 € que le Conseil affecte à l'unanimité aux dépenses de fonctionnement 2023.

2) BUDGETS PRIMITIFS 2023 : Les budgets primitifs, préparés par la Commission des finances, se présentent comme suit et ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la même séance :

A) BUDGET GÉNÉRAL

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	207 010.00 €	Excédent antérieur	481 990.09 €
Charges de personnel	180 000.00 €	Produits et services	47 456.00 €
Atténuation des produits	10 600.00 €	Impôts et taxes	79 924.00 €
Charges de gestion courante	124 000.00 €	Fiscalité locale	263 133.00 €
Charges financières	2 500.00 €	Dotations et participations	159 939.00 €
Virement à l'investissement	516 039.09 €	Autres produits	7 702.00 €
		Produits financiers	5.00 €
TOTAL	1 040 149.09 €	TOTAL	1 040 149.09 €

Concernant la section d'investissement, elle se résume comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement reporté	43 936.98 €	Excédent de fonctionnement	228 272.86 €
Restes à réaliser dépenses	184 335.88 €	Emprunt	700 000.00 €
Remboursement du capital	10 000.00 €	Restes à réaliser recettes	0.00 €
Travaux d'investissements	522 793.74 €	Fonds compensation TVA	17 182.65 €
Travaux immo en cours	677 000.00 €	Subventions Région	0.00 €
Immo. Incorporelles	23 000.00 €	Virement du Fonctionnement	516 039.09 €
Caution logement école	428.00 €		
TOTAL	1 461 494.60 €	TOTAL	1 461 494.60 €

Les projets d'investissement pour 2023 sont les suivants :

DÉPENSES	
Mise en souterrain réseau basse tension	165 371.00 €
Rue des Champs (solde)	67 400.00 €
Rue Hohbuhl (solde)	50 000.00 €
Rue Strinzig	60 000.00 €
Travaux voirie	80 022.74 €
Acquisition maison DEBET - rue Langenfeld	100 000.00 €
Construction de 3 maisons - rue Hecken	677 000.00 €
Frais d'études c/ la construction des 3 maisons	23 000.00 €
TOTAUX des projets	1 222 793.74 €

Afin de pouvoir réaliser les travaux de construction de trois maisons rue Hecken, un emprunt de 700 000 € sera nécessaire. Les taux d'imposition restent inchangés.

B) BUDGET ANNEXE FORET

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 38 933.03 €. Il n'y a pas d'investissement.

C) BUDGET ANNEXE EAU

Le budget eau, quant à lui, voit les recettes et les dépenses de fonctionnement se chiffrer à 169 082.21 €. Les recettes et les dépenses d'investissement se chiffrent à 435 999.02 €.

Le prix de l'eau et le coût de l'abonnement semestriel du compteur d'eau n'augmentent pas (respectivement 2.56 € HT le m³ et 12 € HT).

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2022

Mise en place d'un compte au trésor distinct pour le budget annexe Eau

En application du Code Général des Collectivités, et en raison de l'activité commerciale du budget eau, le budget annexe dédié doit être doté d'une autonomie financière. Dès lors, à compter du 1^{er} Janvier 2023, le budget annexe eau sera doté d'un compte au trésor distinct et ne sera plus rattaché au budget Principal de la Commune.

Désignation de nouveaux représentants au niveau intercommunal suite à la démission de Martial WILLGALLIS

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité : M^{me} Danièle MAILLARD au Syndicat Intercommunal de KIRCHBERG-WEGSCHEID (S.I.K.W.) et M. Pierre EHRET au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Doller.

Brigades Vertes : Motion de soutien à la situation de l'évolution statutaire du Garde Champêtre

Le Conseil Municipal souhaite affirmer - son attachement au fonctionnement d'une structure qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans au service des élus et de la population et - sa volonté de préserver le corps de gardes champêtres qui démontrent quotidiennement leur utilité dans de nombreux domaines.

SÉANCE DU 31 MARS 2023

L'ensemble des comptes administratifs et de gestion de l'année 2022 sont approuvés à l'unanimité.

Fixation du prix de l'eau 2023

Le Conseil Municipal décide, pour la troisième année consécutive, de ne pas augmenter le prix de l'eau. Le prix du m³ HT (charges agence de l'eau comprises) s'élève à 2.94 €. La location du compteur est également identique : 12 € HT par semestre.

Vote des taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux pour 2023 qui s'établissent de la manière suivante :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 26.77 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 103.20 %
- Taxe d'habitation 12.42 %

Le taux de la taxe d'habitation qui ne concerne plus que les résidences secondaires, ainsi que les locaux meublés non affectés à l'habitation principale doit être à nouveau voté. Sur proposition de M^{me} le Maire, le Conseil décide de maintenir le taux figé en 2019.

Vote des budgets (voir chapitre des finances communales).

Proposition d'acquisition de l'immeuble situé 9 rue Langenfeld – section 4 parcelle 252

Le Conseil Municipal valide le principe d'acquisition de l'immeuble et de son terrain (12 ares 68 centiares), au vu de l'insalubrité de l'immeuble sous condition de prix (fixé au maximum à 70 000 € l'ensemble). Il donne pouvoir à M^{me} le Maire pour négocier la transaction.

SÉANCE DU 17 JUIN 2023

Réalisation d'un emprunt

Le Conseil Municipal a contracté un emprunt de 700 000 € pour 25 ans au taux de 4.36 % afin de pouvoir réaliser les travaux de constructions de trois maisons destinées aux séniors rue Hecken.

Le rapport sur l'eau 2022 est approuvé à l'unanimité des présents. Aucun changement au niveau tarifaire.

Travaux de mise en souterrain des réseaux basse tension - actualisation

Par délibération du 18 Novembre 2021, le Conseil Municipal avait approuvé les derniers travaux de mise en souterrain des réseaux basse tension des rues Hecken, Village et Langenfeld. Une hausse de 70 000 € est à prévoir. Conformément aux aides accordées d'ENEDIS, à hauteur de 40 % et du Territoire d'Énergie Alsace (anciennement Syndicat d'Électricité) 10 % ; le supplément à la charge de la Commune serait de l'ordre de 35 000 €.

Projet d'installation d'un système de récupération d'eau de pluie – demande de subvention

En raison du changement climatique et dans l'objectif de poursuivre les investissements écologiques, le Conseil Municipal décide d'installer des cuves à l'atelier

communal et à l'école maternelle. Les dossiers sont en cours d'études...

Chasse – renouvellement des baux 2024-2033

Le Conseil Municipal décide de maintenir sur le ban communal, la répartition du produit de la location de la chasse, entre les différents propriétaires, au prorata de la superficie de leurs terrains.

Concernant les membres de la Commission 4 C, outre les organismes obligatoires, l'assemblée a désigné M. Thomas SUTTER et M. Roland HAFFNER, représentants de la Commune, M^{me} Fabienne ORLANDI étant Présidente de ladite Commission.

Recensement de la population – nomination d'un coordonnateur communal

Le Conseil Municipal désigne la secrétaire de Mairie en qualité de coordonnateur communal pour le recensement qui se déroulera du 18 Janvier au 17 Février 2024.

Brigades Vertes : problématique du gibier blessé

Le Conseil Municipal est conscient de la difficulté des gardes champêtres lorsqu'ils rencontrent le gibier blessé et agonisant. Le Conseil Municipal approuve l'envoi d'un courrier au Préfet mentionnant son soutien pour les doter d'un outil performant pour assurer cette tâche (arme d'épaule telle qu'une carabine 22 LR).

SÉANCE DU 18 JUILLET 2023

Réalisation d'un emprunt

Un emprunt de 500 000 € avait été réalisé auprès du CM la Doller en date du 27 Janvier 2017 pour les travaux sur le réseau d'eau. Le déblocage avait été réalisé au fur et à mesure des travaux (dernier mouvement en 2020 : 227 697.20 € en totalité). Souhaitant débloquer la somme de 50 000 €, l'opération n'a pas pu se réaliser pour des raisons d'ancienneté du prêt. Dès lors, un nouveau prêt de 50 000 € a été contracté aux conditions suivantes : TF 3.90 % sur 12 ans.

SIS SDROWSK

Suite au nouveau regroupement pédagogique intercommunal autorisé par décision de l'Inspection Académique du 10 Juin 2022, l'école publique de KIRCHBERG accueillera la population scolaire des communes de

KIRCHBERG, WEGSCHEID et SICKERT. Les statuts ont été modifiés et la nouvelle dénomination est le « Syndicat Intercommunal Scolaire les Castors ».

CREALIANCE – gratification des jeunes

Sur la demande du centre socioculturel Créliance, la commune a accueilli, au mois de Juillet, un groupe de 8 jeunes volontaires dans le cadre d'un projet pédagogique. Plusieurs chantiers ont été réalisés (désherbage et mise en place de gravier au cimetière, nettoyage des géraniums et parterres de fleurs sur la place...). Le Conseil Municipal étant satisfait du travail réalisé leur octroie une subvention de 400 €. Cette somme qui sera versée à Créliance permettra d'aider à financer une sortie pour ces jeunes dans un parc de loisirs.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2023

Renouvellement des baux de chasse 2024-2033

Le Conseil Municipal décide de louer le lot unique de chasse communale par convention de gré à gré à la société de chasse « Le Waldhorn ». Il fixe le prix de location à 5 200 € pour une contenance de terrains de 482 ha 34 a 09 ca.

Acquisition d'une partie du chemin situé au lieudit Kohlgrube

Le Conseil Municipal accepte la cession à titre gratuit d'un chemin appartenant aux conjoints RAITH, revêtu d'enrobé situé au lieudit Kohlgrube, donnant accès à des maisons enclavées dans la forêt,

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027 proposé par le Centre de Gestion du Haut-Rhin

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au contrat groupe d'assurance à compter du 1^{er} Janvier prochain. L'assureur est la CNP Assurances/Relyens pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL et ceux non affiliés.

Territoire d'Énergie Alsace – modification du périmètre et validation du rapport d'activité

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de plusieurs Communes situées dans le Bas-Rhin à TEA pour sa compétence « électricité ». Le rapport d'activité est validé par les conseillers municipaux. ❖

Nous approchons de Noël, c'est le moment de nous arrêter quelques instants pour faire un retour sur l'année écoulée, qui a apporté des changements pour les paroissiens de la vallée.



La Communauté de paroisses de la haute Doller a accueilli M. l'Abbé Frédéric FLOTA en 2014, et au fil des années, avec l'aide du diacre permanent M. Jean-Claude DUCOTTET, il a obtenu la confiance et la sympathie des Paroissiens et s'est investi avec conviction et modernisme dans la vie de notre communauté. Nous avons apprécié ses idées et ses conseils lors des décisions prises par le conseil de Fabrique. Monseigneur RAVEL archevêque de STRASBOURG a appelé notre curé à une nouvelle mission, il deviendra curé des Communautés de paroisses du Val de Wesserling, Fil de la Thur et Grand Ballon, dans la vallée de Thann. Sa messe de départ a été célébrée le dimanche 10 septembre, et suivie du verre de l'amitié offert à la salle polyvalente de Masevaux. Nous lui souhaitons de pleinement réussir cette nouvelle mission, et nous le remercions pour ces 9 années passées à nos côtés.

C'est donc une nouvelle page de l'histoire de la Communauté de paroisses de la Haute Doller qui va s'écrire avec l'arrivée de l'Abbé Aimé Modeste GUIAVOGUI.

L'Abbé Guiavogui a 46 ans et est originaire de Centrafrique, il est prêtre depuis 2010. Il a été curé pendant 3 ans avant d'arriver en France pour terminer ses études. Il a été prêtre coopérateur autour de Brumath et Hochfelden entre autres. Il loge au presbytère de Masevaux. La messe d'arrivée a été célébrée le dimanche 17 septembre à l'église de Masevaux, suivie d'un verre de l'amitié offert à la salle polyvalente. Lors de la réunion de notre conseil de Fabrique qui a eu lieu le 3 novembre, nous avons pu faire sa connaissance, et lui présenter les membres de notre conseil. Nous lui souhaitons de réussir dans sa nouvelle mission.



Il y a également eu un changement au sein du Conseil de Fabrique, puisque M^{me} Marie-Odile LINDECKER a atteint la durée maximale de présence dans un conseil de Fabrique (18 ans). Elle a rempli la fonction de secrétaire pendant de nombreuses années. La dernière réunion de Conseil à laquelle elle a participé fut celle du 26 mai 2023. Nous la remercions pour son engagement, pour la qualité de son travail et sa présence sans faille, elle n'a jamais manqué une seule réunion. Elle poursuit son engagement pour la paroisse en participant à l'entretien et au nettoyage de l'église entre autres.



Il fallait trouver une nouvelle personne qui accepte de devenir membre du Conseil de Fabrique, et nous avons obtenu la candidature de M^{me} Hahn GARNIER domiciliée à Wegscheid peu de temps avant. Le conseil de Fabrique a validé sa candidature à l'unanimité. M^{me} Hahn GARNIER a 41 ans elle est mariée, maman de 3 enfants, et elle souhaite s'investir pour la paroisse. Nous la remercions chaleureusement d'avoir rejoint notre conseil.

La Musique Saint-Vincent de Kirchberg-Wegscheid accompagnée par des musiciens de l'Harmonie de Rougemont le Château, a proposé un concert de

Noël le samedi 2 décembre à 17 heures, nous saluons cette belle initiative, en espérant qu'une telle opération puisse être reconduite.

Sur un aspect plus matériel, les coussins de l'ensemble des bancs ont été commandés auprès de la Société MEDITATIO, pour un montant de 4857,46 € TTC. La dépose des anciens coussins et des bandes collantes, l'évacuation en déchetterie et la pose du matériel neuf, ont été réalisées en interne par les membres du conseil de Fabrique. Le SIKW nous a octroyé une subvention de 500 € pour cette opération, nous les remercions.

Vous avez certainement remarqué que des travaux ont été entrepris par le SIKW pour reprendre le sous-bassement de l'église qui était dégradé par l'humidité qui remonte du sol par capillarité. Nous espérons que ces travaux rendront un meilleur rendu au niveau des façades. Si ces travaux ont occasionné une gêne ou des désordres sur l'une ou l'autre tombe, nous vous demandons d'accepter nos excuses. Nous remercions également le SIKW pour cet investissement totalement financé par le syndicat.

Nous avons tous apprécié la mise en valeur de l'église par l'éclairage mis en place par le SIKW pendant la période de Noël, le résultat a été au-delà de nos espérances. Cette année encore, l'opération va être reconduite, et même amplifiée, par des points d'éclairage supplémentaires. J'espère que cet apport, rendra notre église encore plus visible pour Noël. Encore merci au SIKW pour leur soutien.



Grâce à votre générosité lors de l'appel aux dons pour le chauffage de l'église, et à une gestion rigoureuse des périodes de chauffage, la somme collectée a suffi pour payer les frais liés au chauffage pour l'année 2022,

malgré l'augmentation du prix du fioul domestique, mais cette année encore, la situation est tendue. Nous avons donc reconduit cet appel à votre générosité, afin que nous puissions continuer à chauffer l'église lors de tous les offices. Comme l'année dernière vous avez plusieurs adresses pour le dépôt des enveloppes. Nous vous rappelons que chaque don ouvre droit à un crédit d'impôt, nous vous fournirons un reçu si vous cochez la case prévue à cet effet.

La fête patronale de la Saint-Vincent du dimanche 22 janvier 2023 a connu une belle participation de la part des paroissiens. M. le curé FLOTA souhaitait une messe bien animée, et une fois de plus la chorale Ste Cécile et la musique Saint-Vincent accompagnée par l'Harmonie de Rougemont le Château ont répondu présents. Cet office a également été l'occasion de remercier des personnes qui ont œuvré au côté du conseil de Fabrique pendant de nombreuses années. M^{me} Marie-Odile LINDECKER pour 18 années passées au Conseil de Fabrique, dont une partie en qualité de secrétaire, ainsi que M^{me} Marguerite KESSLER qui s'est occupée de l'entretien du linge d'autel pendant 35 ans. J'en profite pour remercier les membres du Conseil de Fabrique qui agissent à mes côtés avec efficacité toute l'année, ainsi que tous les aidants, qui œuvrent dans l'ombre pour l'entretien et le nettoyage de l'église, le fleurissement, et les différents travaux qui sont réalisés bénévolement. Je tiens à renouveler mes remerciements à Robert Fluhr qui assure la fonction de sacristain, et bien plus. Après l'office, un verre de l'amitié a été offert par le conseil de Fabrique au Mille-Club.

Cette année, nous fêterons la Saint-Vincent le dimanche 21 janvier 2024 à l'office de 10 heures. Nous invitons l'ensemble des paroissiens à partager le verre de l'amitié au Mille-Club après l'office, venez nombreux. C'est pour nous l'occasion de vous remercier pour votre soutien.

L'année 2023 a également été l'occasion pour les chorales de Kirchberg-Wegscheid et d'Oberbruck de fusionner, pour redonner un nouvel élan à ce chœur. Nous leur souhaitons un beau parcours et espérons qu'ils nous accompagneront encore très longtemps. ❖

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un joyeux Noël, et une très bonne année 2024, une bonne santé, que le monde revienne à la raison et retrouve le bonheur de vivre en paix.

Jean-Denis HASSENBOEHLER
Président du conseil de Fabrique de l'Église de KIRCHBERG-WEGSCHEID.

CLASSES DE PS ET MS



Le **MARDI 13 JUIN 2023**, nous avons notre sortie de fin d'année. Nous nous sommes rendus à L'Écomusée d'Alsace à Ungersheim.

Nous avons vu plein de choses : boucs, vaches, chèvres, cigognes, chevaux, moutons, cochons, etc.

Nous avons aussi la chance de faire un atelier cuisine dans une cuisine d'autrefois. Nous avons récolté du romarin, du thym et des pommes de terre afin de réaliser la recette de la purée. Puis, nous l'avons dégustée c'était succulent !

Après une matinée bien chargée, nous avons repris des forces en mangeant dans le parc.



Ensuite, nous avons continué notre visite.



Ce fut une très belle journée pour tout le monde !

Le retour en bus était l'occasion de faire une petite sieste après cette journée bien remplie !

GS - CP

Maison de la Nature à Altenach

La semaine du 12 au 16 juin 2023, nous sommes allés, tous les jours, à la Maison de la Nature à Altenach, dans le Sundgau, pour passer des journées à la découverte de la forêt.

Nous avons été vraiment très bien accueillis par Aïcha qui a été notre animatrice et guide toute la semaine.

Nous avons passé beaucoup de temps dans la forêt, mais aussi dans notre base secrète car nous avons une énigme à résoudre : " Qui est le roi de la forêt ? "

Pour répondre à cette question, nous avons eu chaque jour des défis donnés par :

- Les gardiens des cimes, Le premier jour : nous avons travaillé sur les arbres, les feuilles.
- Les gardiens du sol, Le deuxième jour : nous sommes partis à la rencontre des petites bêtes que l'on trouve dans le sol
- Les gardiens de la nuit, Le troisième jour : nous sommes allés à la découverte des terriers et autres indices de la présence d'animaux qui vivent la nuit : blaireau, sanglier, renard...

Après chaque jour et la réussite de nos défis, nous avons eu des indices : silhouette, cri, plume...

C'est cela qui nous a permis le dernier jour de trouver le roi de la forêt qui était : la CHOUETTE EFFRAIE.

Au long de ces journées, que du bonheur : journée en plein air sous le soleil, pique-nique les midis et plein de jeux, défis, et activités.

La classe de CE1/CE2 était également avec nous et a passé la semaine autour d'activités sur le thème de la mare. Que de beaux souvenirs pour tous !



La classe de Grande Section et CP de KIRCHBERG

CE1 - CE2



Le projet vélo

Cette année, notre maîtresse nous a proposé de faire du vélo le vendredi après-midi. Il a fallu que des parents et même la mamie d'une élève passent un agrément pour pouvoir nous accompagner.

Au début des ateliers, tout le monde ne savait pas rouler en vélo mais à la fin c'était super car tout le monde avait progressé et tout le monde était capable de rouler sur la piste cyclable !

On a demandé à la mairie de Kirchberg de nous mettre le petit parking à côté de l'école à disposition. La cour est trop petite pour faire des ateliers. La maîtresse avait fait une affiche et des flyers qu'elle mettait sous le pare-brise des voitures pour les prévenir de ne pas se garer sur le parking le vendredi après-midi. Ça n'a pas bien marché, il y avait souvent une ou deux voitures qui étaient garées. On avait moins de place mais on s'est débrouillé.

Pendant plusieurs vendredis, on a fait des ateliers pour apprendre à bien maîtriser son vélo. On a appris à freiner de façon précise, à tourner, à contourner des obstacles, à lâcher une main pour prévenir que l'on tourne à droite ou à gauche.

On faisait aussi des petits jeux à la fin, on aimait bien. Celui qu'on préférait c'était comme les chaises musicales. Il fallait tourner autour de plots et au coup de sifflet tout le monde devait se garer devant un des plots. À chaque fois la maîtresse en enlevait un. Évidemment c'est un sport à risques et il y a eu quelques chutes mais rien de trop grave, le pire, c'était un genou bien écorché. On avait tous notre casque, c'est obligatoire de toute façon.

Les deux dernières séances, on a fait un tour sur la piste cyclable. La première fois on est monté jusqu'à Sewen, nous avons pu utiliser le parking de la salle polyvalente pour faire quelques petits jeux. La dernière séance, la météo n'était pas géniale. Il pleuvait avant de partir mais on a quand même décidé de partir et on n'a pas été mouillé ! Nous ne sommes finalement allés que jusqu'à Sickert dans la cour de l'ancienne école. Si jamais il pleuvait, on avait la possibilité de se mettre à l'abri sous le plateau sportif.

Nous voulons remercier les mairies des villages qui nous ont autorisés à utiliser les parkings et cour, et surtout à tous les adultes qui ont donné de leur temps pour nous accompagner et tenir les ateliers. Sans vous on n'aurait rien pu faire. Un grand MERCI ! D'ailleurs, en mai et juin 2024, la maîtresse a de nouveau prévu de faire du vélo avec sa nouvelle classe alors pensez à ne pas vous garer sur le parking le vendredi après-midi. Merci !

Les élèves de CE1-CE2 de l'année 2022-2023 et leur maîtresse, Claire Freitag

CM1 - CM2

Une année en CMI-CM2

Le concert

On est allé à la salle polyvalente de Lauw et on a écouté un concert. Il n'y avait que des instruments en cuivre : une trompette, un tuba, un cor et un trombone à coulisse.

La décoration du sapin

On a fabriqué des étoiles en fil de fer, on les a décorées, puis accrochées sur le sapin de Noël à côté de l'école.

Atelier sur le harcèlement

Une dame appelée Esther est venue nous parler du harcèlement et des émotions. Elle nous a montré des images qui expliquaient les différents types de harcèlement et les personnages. On a dessiné les émotions des personnages impliqués.

Carnaval

À Carnaval, on a chanté "Se déguiser". Après on a mangé des crêpes au chocolat ou au sucre.

Ramdam



Le thème était "félin pour l'autre". Nous avons fait une création tous ensemble, elle représente deux chats amoureux. Nous sommes allés à Wittenheim pour voir l'exposition de toutes les créations et pour participer à deux ateliers : fabrication de marionnettes et conte animé.

L'arbre de Pâques

On a dessiné, découpé et plastifié des lamelas pour décorer l'arbre de Pâques.

Le permis vélo

Deux gendarmes de la brigade mobile nous ont parlé des panneaux et du code de la route. On a passé le permis vélo.

Le cirque

Au cirque à Mulhouse, nous avons vu un numéro d'équilibriste, puis un clown est apparu en nous présentant une course de cochons en peluche, on était morts de rire. Un couple a présenté un numéro avec des rubans, une dame a présenté des chevaux, poneys et lamas qui faisaient des figures. Tout le monde a applaudi et les artistes sont venus saluer le public.

Les glaciers

On est partis le matin au lac de Sewen et on a vu des traces des anciens glaciers de notre vallée : la vallée en U, le cirque et le verrou.

L'écomusée d'Alsace

On est allé à l'écomusée d'Alsace : on a vu des maisons à colombage, on a fait de la poterie et on a vu beaucoup d'animaux.

La rencontre d'athlétisme

On est allé à la rencontre d'athlétisme, on a sauté, lancé et couru. On n'a pas fini premiers, ce sera pour l'année prochaine !

Les brigades vertes

Deux dames des brigades vertes nous ont emmenés en Sylvanie. On a fait un arbre humain et mangé du sucre.

La fête de l'école

À la fin de l'année, nous avons fait une fête. On a chanté des chants. On a pris un apéro, avec des boissons, des bretzels.

La rentrée en musique

On est allé à l'école maternelle de Kirchberg et on a chanté "La rentrée des classes" tous ensemble.

Merci à Amaya, Edgar, Alexandre, Andis, Lana, Victor, Timéo, Anna, Louise et Noé.

Collectivités

SIKW 2023

Le Conseil Syndical s'est réuni à deux reprises cette année. Lors de la première réunion le 13 avril, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été adoptés à l'unanimité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	51 675.00 €	Excédent antérieur	27 823.77 €
Charges de personnel	13 000.00 €	Concessions cimetièrre et remb. frais par des tiers	7 280.00 €
Virement à la section d'investissement	13 098.00 €	Dotation et participation de Kirchberg	44 423.00 €
Charges de gestion	27 664.77 €	Dotation et participation de Wegscheid	19 577.00 €
Charges financières	349.00 €	Revenus d'immeubles et autres produits	9 759.00 €
Charges spécifiques	436.00 €		
Opération d'ordre	2 640.00 €		
TOTAL DÉPENSES	108 862.77 €	TOTAL RECETTES	108 862.77 €

Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 14 660 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2023 s'élève à 24 814.82 €.

DÉPENSES		RECETTES	
		Résultat reporté	5 422.82 €
Remboursement du capital	7 875.00 €	FCTVA	3 654.00 €
Travaux	16 439.82 €	Virement du fonctionnement	13 098.00 €
Reste à réaliser	0.00 €	Reste à réaliser	0.00 €
Cautions (location Presbytère)	500.00 €	Opération d'ordre frais études	2 640.00 €
TOTAL DÉPENSES	24 814.82 €	TOTAL RECETTES	24 814.82 €

DÉTAIL DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2023 - PROJETS ET RÉALISATIONS

PROJETS		RÉALISATIONS
CAVEAU		
Aménagement terrasse	7 000.00 €	0.00 €
Plantation haie (sécurisation piste cyclable)	700.00 €	662.24 €
ÉGLISE		
Soubassement	7 939.82 €	En cours
MILLE CLUB		
Barrières	800.00 €	360.00 €
TOTAL	16 439.82 €	1 022.24 €

>>>

»» La réunion du 13 avril a également été l'occasion de procéder au changement de président, selon le principe de présidence tournante en vigueur au Syndicat Intercommunal de Kirchberg-Wegscheid. C'est donc Wegscheid qui a pris la présidence pour les 3 années à venir, soit jusqu'à la fin du mandat en cours.



Le bureau se compose comme suit :

M. Cédric GARNIER

Président – 1^{er} Adjoint au Maire de Wegscheid

M. Michel BOUTANT

1^{er} Vice-Président – 1^{er} Adjoint au Maire de Kirchberg

M^{me} Fabienne ORLANDI

2^{ème} Vice-Présidente - Maire de Kirchberg

M. Jean-Marie BERLINGER

Secrétaire – Maire de Wegscheid

La seconde réunion du 17 novembre était principalement axée sur la réalisation des travaux et la situation du caveau de la Maison du Pays.

Sur les travaux prévus, nous avons pu réaliser à ce jour :

SÉCURISATION DU PARKING DE LA MAISON DU PAYS

La plupart des barrières en bois posées le long de la piste cyclable au parking de la Maison du Pays se



trouvaient dans un état de vétusté assez avancé pour certaines. Cela n'était pas très esthétique, mais cela pouvait surtout s'avérer dangereux lors de manifestations ou d'évènements familiaux dans la salle de la Maison du Pays.

La décision a donc été prise de faire enlever les barrières les plus endommagées et de les remplacer par une haie paysagère.

Les travaux ont été réalisés le 1 mars.

REPLACEMENT DE LA BARRIÈRE D'ACCÈS AU MILLE CLUB



Les éléments mobiles de la barrière en bois permettant de sécuriser l'accès au Mille Club étaient également en mauvais état.

Il a été procédé à leur remplacement par de nouvelles poutres en bois adaptées à la barrière.

TRAVAUX DE SOUBASSEMENT À L'ÉGLISE

À la suite de remontées d'humidité, le crépi du soubassement de l'église s'effritait et tombait en plusieurs



endroits. Le Conseil Syndical a donc décidé de procéder au remplacement du crépi sur le soubassement afin de préserver et d'embellir l'église.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise POTERA qui a posé un crépi à base de matériaux minéraux plus résistants aux remontées d'humidité et donc il est plus adapté à notre situation.

L'entreprise POTERA en a profité pour faire des retouches sur le mur principal du cimetière. Ces retouches rentrent dans le cadre de la garantie décennale, puisque la remise en peinture de ce mur date de 2018.

CAVEAU DE LA MAISON DU PAYS

En 2022, le Conseil Syndical a signé un bail commercial avec une entreprise regroupant plusieurs entrepreneurs pour la gestion du caveau de la Maison du Pays. Notre accord prévoyait une première période dédiée à des travaux d'aménagements avant une ouverture prévue avant la saison d'été 2023.

Au mois de mai 2023, le représentant de cette entreprise nous a avertis qu'il ne pourrait pas tenir ses engagements et préférerait renoncer au projet et au bail.



À la suite de cette annonce, l'un des entrepreneurs du projet précédent nous a fait part de sa volonté de reprendre le bail à son compte, avec un projet de petite restauration et de débit de boisson dans un premier temps, et d'une offre de restauration plus complète dans un second temps.

Le syndicat Intercommunal a signé un bail avec cette personne fin juin, pour une ouverture au plus vite afin de pouvoir profiter de la saison d'été.

Le nouveau locataire a rapidement commencé des travaux d'aménagement. Malheureusement il s'est blessé durant ces travaux, et l'ouverture n'a pas pu être réalisée comme prévu.

ENTRETIEN DES ABORDS DE L'ANCIEN TERRAIN DE FOOT DE WEGSCHEID



Une première opération de fauchage et de nettoyage des abords de l'ancien terrain de football de Wegscheid a eu lieu le 28 juin.

Depuis quelques temps les abords du terrain sont envahis par une végétation dense et anarchique. Pour mener à bien cette première opération de fauchage, les services techniques ont utilisé un gyrobroyeur. Les résultats sur la zone traitée située du côté de la Doller sont plutôt satisfaisants. Une seconde opération aura lieu du côté de la piste cyclable. »»

»» ILLUMINATION DU CLOCHER

Depuis l'année dernière, notre belle église est illuminée pour la période des fêtes de fin d'année.

Cette année, le syndicat Intercommunal de Kirchberg-Wegscheid a décidé de mettre encore un peu plus en lumière l'église en prévoyant d'illuminer plus le bâtiment et surtout les vitraux.



REPAS DE NOËL DE NOS AÎNÉS

Le 10 décembre 2022 fut l'occasion de renouer avec le traditionnel repas de Noël de nos aînés après deux années de coupure pour cause de COVID.

C'est avec bonheur que nos aînés se sont retrouvés à la Maison du Pays autour d'un succulent repas pour une belle après-midi de convivialité organisée par le club de l'amitié et animée par M. André BAUMANN, par la chorale de Kirchberg-Wegscheid-Oberbruck et M. Jean-Marie BERLINGER, maire de Wegscheid, qui a poussé la chansonnette avec sa guitare.



Ce fut l'occasion de remercier M^{me} Gaby TROMMENSCHLAGER pour ses nombreuses années passées au sein du club de l'amitié au service de nos aînés.



Les grands aînés et les élus représentants les deux communes ont immortalisé cette journée en posant ensemble.

Un grand merci aux membres du club de l'amitié et à sa présidente, M^{me} Marie-Reine RELOT ainsi qu'à



M. Vincent BINDLER et à sa brigade en cuisine pour leurs investissements.



Les aînés du jour : M^{me} Hélène Zimmermann (W. 85 ans) et M. Maurice Klingler (K. 91 ans).

Je tiens à leur assurer, au nom du Syndicat Intercommunal de Kirchberg-Wegscheid et des élus des conseils municipaux, de tout notre soutien.



Le Président et l'ensemble des membres du Conseil Syndical vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Le Président, Cédric GARNIER.



Distribution des prix Maisons fleuries (3 décembre 2022).



St Nicolas est au rendez-vous (6 décembre 2022).



Décorations Place publique
(10 décembre 2022).



Décorations Mairie
(11 décembre 2022).



Episode de pluie verglaçante
(16 décembre 2022).



**Intervention d'ENEDIS
Lachtelweiher**
(2 janvier 2023).



Illuminations Mairie
(06 janvier 2023).



Déneigement
(18 janvier 2023).



Vœux Élus
(28 janvier 2023).



**Vœux Fabienne
ORLANDI - Maire**
(28 janvier 2023).



**Vœux - Michel BOUTANT 1^{er} adjoint,
Jean-Denis HASSENBOEHLER 2^{ème} adjoint,
Danièle MAILLARD 3^{ème} adjointe** (28 janvier 2023).



Commémoration
(8 mai 2023).



**Décorations
Mairie - Pâques**
(28 mars 2023).



**Départ Marina
GASSER -
ATSEM durant
deux années**
(4 juillet 2023).



Épisode pluvieux
(14 novembre 2023).



Doller en crue
(14 novembre 2023).



Ruisseau Lachtelweiherbaeche
(14 novembre 2023).

Au cœur du village

L'heure du nouveau trait d'union est arrivée ! Cette année, nous sommes intervenus à quatre reprises, essentiellement pour destructions de nids de guêpes. Durant la dernière intervention, Madame le Maire nous a sollicités afin d'alimenter en eau le camion du centre de secours de Masevaux, suite au sinistre du 19 octobre au lieu-dit le «Willenbourg». Heureusement, l'eau du réseau a été suffisante, grâce aux dernières pluies tombées les jours précédents l'évènement.

Notre exercice de printemps du 19 mars avait pour but de vidanger les deux citernes de 15 000 litres situées dans la rue Hecken. La commune dispose, depuis 1982, de deux réserves d'eau en cas d'incendie : la première



est située à l'angle de la rue Hecken et de la rue des Champs, et la deuxième se trouve au niveau de la maison Birgentzlen au numéro 42. Ces citernes sont alimentées par la conduite d'eau. Cet exercice s'est déroulé en présence du Capitaine Pascal Trommschlager, chef du centre de secours de Masevaux. Ces deux réserves seront répertoriées au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Quand ces dernières ont été créées, l'étang du Hohbuhl n'existait pas encore. Il offre donc une belle réserve d'eau en cas de besoin !

Les exercices d'été et d'automne se sont déroulés sur les berges de la Doller et à l'étang des Pêcheurs, où nous avons pu faire fonctionner nos engins (pompes, vide-cave, tronçonneuse...).



Accompagnés des vétérans de l'ancien corps des Sapeurs-Pompiers, nous avons participé aux commémorations des Armistices du 8 mai et 11 Novembre devant le monument aux morts.

Cette année de nouvelles recrues sont venues grossir les rangs. Madame Julie Fluhr, de retour dans notre commune, et Monsieur Anthony Brouillon, nouvel habitant de Kirchberg et travaillant chez MPE, ce qui le rend disponible en journée en cas de besoin. ❖

Pour terminer ces quelques lignes, je vous souhaite, au nom de toute l'unité, un joyeux Noël ainsi qu'une bonne année 2024.

Pascal KESSLER,
responsable de l'unité d'appui et de sécurité civile.

RUE DES CHAMPS

Les travaux de cette rue, après une réhabilitation en profondeur sur les réseaux (eau potable, eaux pluviales, candélabres remis en couleur...) ont été finalisés avec la pose de l'enrobé le 15 Mars 2023. Un bel investissement salué de tous.



EAU POTABLE

Les étés passent et ne se ressemblent pas, en juillet et août nous avons connu des épisodes pluvieux, et nos ressources en eau étaient suffisantes.

Mais les mois de septembre et d'octobre ont été secs, au point de réduire le débit du Lachtelweiherbaechlein à un filet d'eau une fois l'automne arrivé. Une fois de plus cette situation a nécessité l'engagement de toute l'équipe pour gérer au plus près nos ressources en attendant l'arrivée de la pluie.

Une fois de plus, nous avons pu compter sur la présence de l'équipe technique municipale pour mener à bien cette mission.

Nous avons fait une pause dans le lancement des travaux, pour nous accorder le temps d'analyser et de nous approprier les résultats des études que nous avons engagées, et de terminer les tranches lancées en 2022 et encore en cours de réalisation. Le remplacement des conduites d'eau potable et de collecte des eaux pluviales et de ruissellement de la rue des Champs était encore en chantier au printemps, ces travaux ont été terminés au mois de mars 2023.





QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : KIRCHBERG

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022</p> <p>L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Malgré la mise en place d'un traitement de mise à l'équilibre, cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 9 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 274 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																							
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : PRISE D'EAU DU LACHTELWEIHER. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 734 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE KIRCHBERG ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE KIRCHBERG ».</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td>Nombre de prélèvements : 33 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022</td> <td></td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 1,79 mg/L Valeur maxi : 2,7 mg/L</td> <td></td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 191 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L</td> <td></td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,05 mg/L Valeur maxi : 0,05 mg/L</td> <td></td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td>Eau douce</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 9,2 °f Valeur maxi : 10,3 °f</td> <td></td> </tr> <tr> <th>ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</th> <td>Eau agressive</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.</td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 33 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022		NITRATES	A	Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 1,79 mg/L Valeur maxi : 2,7 mg/L		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 191 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L		FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,05 mg/L Valeur maxi : 0,05 mg/L		INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ	Eau douce		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 9,2 °f Valeur maxi : 10,3 °f		ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Eau agressive		Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4	
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																						
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 33 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022																																							
NITRATES	A	Très bonne qualité																																						
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 1,79 mg/L Valeur maxi : 2,7 mg/L																																							
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																																						
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 191 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L																																							
FLUOR	A	Très bonne qualité																																						
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,05 mg/L Valeur maxi : 0,05 mg/L																																							
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																																								
DURETÉ	Eau douce																																							
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 9,2 °f Valeur maxi : 10,3 °f																																							
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Eau agressive																																							
Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4																																							
Quelques conseils																																								
<p>ENTRETIEN Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.</p> <p>RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p>ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>SÈCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.</p>																																								
Pour aller plus loin																																								
<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>																																								

Édité le 10/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



de fuites sur le réseau. Les grosses fuites ayant été réparées, il est beaucoup plus difficile de trouver les petites fuites, mais nous y travaillons régulièrement.

La qualité de l'eau distribuée est toujours de bonne qualité, la production et la distribution sont sous surveillance quotidienne.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année, et une très bonne année 2024.

Jean-Denis HASSENBOEHLER

FIN DE LA RUE HOHBUHL (À HAUTEUR DU N°53)

Dans la suite logique et afin de terminer les travaux, le chantier s'est poursuivi par la pose de l'enrobé le 06 avril 2023. Ainsi, cette rue qui nous rapproche de l'étang du Hohbuhl si fréquenté, a retrouvé tout son éclat.



Nous remercions les riverains de la rue des champs pour leur patience et leur compréhension lors des travaux.

Nous poursuivons le remplacement de compteurs d'eau atteints par la limite d'âge, et la recherche et réparation



»» AUTRES TRAVAUX

MASSIF MAIRIE

Ce massif de rosiers et de lavande, envahi de liseron était devenu ingérable, malgré nos efforts réguliers. Une reprise totale et en profondeur s'avérant nécessaire, l'équipe technique a pris les choses en mains le 21 février ;



Un aménagement harmonieux a été réalisé avec :
- Une pompe récupérée rue du Moulin à laquelle on a rajouté un arrosoir en zinc
- Un cheminement avec des galets, herbe de pampa et un petit espace fleuri complètent le tableau.

FOSSÉ ROUTE DU LACHTELWEIHER À HAUTEUR DE LA STEYE



Afin d'éviter l'écoulement des eaux pluviales sur la chaussée, il a fallu s'attaquer aux fossés encombrés et saturés à l'aide d'une pelle mécanique de location. À la fin de ce mois de février, nous avons ainsi récupéré un terreau de qualité.

VOIRIE

La reprise de la voirie demande régulièrement que l'on se penche à son chevet. Ainsi tous les deux ans environ, nous faisons appel à une société extérieure qui est intervenue fin juin et mi-juillet. La cour de l'école élémentaire a reçu également une petite visite afin de colmater un affaissement central.

PROJETS

ENFOUISSEMENTS RÉSEAUX SECS

La mise en souterrain du réseau basse tension va se poursuivre début décembre en démarrant par la rue Langenfeld. Elle se poursuivra ensuite par les rues du Village et Hecken qui restaient encore en suspens. L'entreprise CREATIV TP de Staffelfelden sera en charge de l'opération.

Ce vaste chantier trouvera son épilogue fin juin si tout va bien. Nous pourrons alors exprimer toute notre satisfaction devant cette réalisation. Ce vaste programme ambitieux et novateur qui a démarré en 1997 va se terminer en 2024. Nous pouvons tous nous en féliciter et remercier tous les acteurs. Une subvention de 50% du Territoire Énergie Alsace nous sera octroyée sur ce dossier.

RÉSIDENCE SÉNIORS

Le dossier administratif suit son cours lentement mais sûrement et le permis de construire a été signé le 13 Novembre 2023. Les autres étapes vont maintenant pouvoir s'enchaîner en particulier les appels d'offres.

ACQUISITION MAISON ERHARD JEAN-CLAUDE RUE HOHBUHL

Cette nouvelle acquisition au numéro 29, suite à sa préemption va nous permettre de réaliser l'alignement du trottoir dans sa continuité. C'était un dossier en attente... L'équipe municipale est en pleine réflexion quant au devenir de cette maison et de son terrain. à suivre...



RÉCUPÉRATION EAU PLUVIALE À L'ATELIER MUNICIPAL

L'eau est une ressource vitale et précieuse à protéger et l'un des enjeux majeurs actuels. La gestion de l'eau

est un défi auquel nous devons répondre par un engagement responsable.

À l'heure où les épisodes de sécheresse s'intensifient, il devient crucial de trouver des solutions toujours plus performantes pour stocker, réutiliser et rejeter correctement les eaux de pluie.

La préservation de nos ressources en eau dans la vallée de la Doller et du Soultzbach et dans notre village de KIRCHBERG en particulier reste une préoccupation majeure depuis quelques années (prélèvement de surface sur le cours d'eau).

Afin de limiter au maximum les prélèvements sur le réseau d'eau potable et d'optimiser l'arrosage des espaces verts, nous souhaitons nous orienter sur la récupération maximale des eaux pluviales de toiture. Cette eau de pluie pourra être utilisée pour d'autres usages en particulier pour le nettoyage et l'entretien des différents matériels et outils de l'atelier municipal.

Un premier équipement existe depuis 2008 à l'atelier municipal avec deux cuves de 6 m³ mais nous pouvons mieux faire ...

Un équipement complémentaire est préconisé avec le rajout d'une cuve en béton de 10 m³ ainsi que la création d'un puits d'infiltration. Ce dernier pourrait absorber le trop plein des eaux pluviales en évitant leur rejet dans le réseau d'assainissement public.

Un autre équipement au cœur du village de 26 m³ afin de récupérer les eaux pluviales de la toiture de l'école maternelle avait été envisagé mais sa mise en place reste trop onéreuse du fait de son positionnement (au pied de l'Eglise et de sa moraine glaciaire). Prudemment, nous avons préféré abandonner ce projet car un enrochement conséquent était prévisible avec un surcoût potentiel.

Cette démarche en faveur de l'environnement est facile à mettre en œuvre et permet de valoriser une ressource gratuite « l'eau de pluie ».

Des dossiers de demandes de subvention ont été déposés auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional. ❖

Michel BOUTANT.



Journée Citoyenne

La journée du 06 Mai 2023 a été un véritable succès pour cette 8ème édition de notre matinée citoyenne réalisée conjointement avec la commune de Wegscheid.

Vous avez répondu nombreux (nouveaux et anciens) à notre sollicitation toutes générations confondues.

Les différents ateliers proposés :

- Préparation des massifs pour les fleurs dans différents lieux de la commune
- Pont Langenfeld : débroussaillage de la renouée et nettoyage des berges.
- École maternelle : ponçage des poteaux du préau
- Cimetière : nettoyage, désherbage des allées
- Mille Club : travaux de nettoyage intérieur et extérieur
- Place du Village : ponçage et peinture des bancs

- ainsi que désherbage et apport d'écorces
- Nettoyage du merlon végétal et des caniveaux sur la montée du Lochberg
- Nettoyage des poteaux d'incendie et mise en place des bouchons ainsi que des chainettes
- Mairie : nettoyage des massifs ainsi qu'un apport d'écorces.
- Service restauration
- Service technique en liaison avec les ateliers

Chacun est devenu acteur, en une matinée, dans sa commune, pour l'amélioration du cadre de vie.

Dans un esprit de partage et de convivialité, nous avons partagé le verre de l'amitié ainsi qu'un excellent barbecue. ❖

*Merci à vous tous.
À l'année prochaine, toujours aussi nombreux...
et bienvenue aux nouveaux.*

Danièle Maillard.





La signature d'une convention entre le Centre Socio Culturel de Créaliance et la Commune de KIRCHBERG a permis d'organiser dans le cadre de son projet pédagogique, des chantiers de petits travaux pour des jeunes volontaires de 11 à 17 ans.

à travers des chantiers divers et variés, bien encadrés par les services techniques de la Commune, la valorisation de leur travail et la richesse des échanges dans l'effort partagé.

8 jeunes de la vallée se sont retrouvés sur deux journées les 11 et 12 juillet. Ils ont ainsi pu découvrir,

Beau retour d'expérience à saluer.

Michel BOUTANT.



Fleurissement

La canicule de l'année 2022 a laissé des traces dans nos mémoires concernant le fleurissement. Néanmoins, de nombreuses familles ont continué, avec patience, à embellir leur demeure pour leur plaisir et celui de nos visiteurs. Cette année fut une année particulière. Le jury départemental de la commission du fleurissement a confirmé nos deux fleurs lors de son passage au mois de juillet et il a été unanime pour saluer le fleurissement du village. Merci à vous tous. La municipalité a opté pour la prudence en cette année

2023. Seule la rue de la vallée (un candélabre sur deux), les carrefours de la commune ainsi que les massifs ont été fleuris. Merci aux agents communaux pour ce bel embellissement. Pour sécuriser l'arrosage, la commune va investir dans une nouvelle cuve de récupération d'eau pluviale qui nous permettra l'année prochaine de revoir la copie du fleurissement de nos rues. Dans ce même plaisir d'égayer nos rues par de belles fleurs, je vous donne rendez-vous l'année prochaine. ❖ Danièle MAILLARD



Cet été particulièrement chaud n'a pas été facile pour le jardin, les plantes et les fleurs. Comment les maintenir en forme sans abuser de notre eau si précieuse.

Les cactus répondent bien à cette exigence. Notre boule de Moïse a fleuri de façon exceptionnelle ; 27 fleurs ont fait notre bonheur pour 48 heures. Ce cactus « Echinopsis oxygona » fait partie des cactus oursin, à fleurs en forme de trompette rose pâle qui dure au maximum 48 heures.

Personnellement, je l'appelle cactus « FINALA » en mémoire de celle qui me l'a donné il y a 35 ou 40 ans environ. À cette époque, j'étais très impliquée au sein du club de l'Amitié. Comme tous ses membres, j'étais chargée de véhiculer les personnes âgées pour les différentes manifestations.

Nous échangeons sur tout, leurs souvenirs souvent douloureux quand il s'agissait de la guerre, mais aussi de nos passions et de l'actualité du village.

Ces témoignages étaient très intéressants, les aînés ont tant de vécu. C'est ainsi que j'ai parlé de ma passion pour les cactus avec Joséphine Zimmermann qui n'habitait pas loin de ma maison familiale ; le café appelé communément GINOT.

Un jour, Joséphine m'a promis une surprise mais elle ne savait pas quand elle pourrait se faire. Quelques mois plus tard, elle m'a offert ce cactus avec une seule boule et une fleur. Vous pourrez admirer sa croissance, il m'offre chaque été un spectacle extraordinaire. J'ai réalisé des dizaines de boutures, offertes à la famille, aux amis, aux passants qui s'extasiaient devant ce cactus. C'est ainsi que continue de vivre dans notre mémoire « Joséphine » qui m'a fait ce cadeau qui n'a pas de prix pour moi.

Merci FINALA, votre passion pour les cactus continue de vivre auprès de nous. ❖

Yvelise WEISS.



Divers et infos

RECYCLAGE DES BOUCHONS

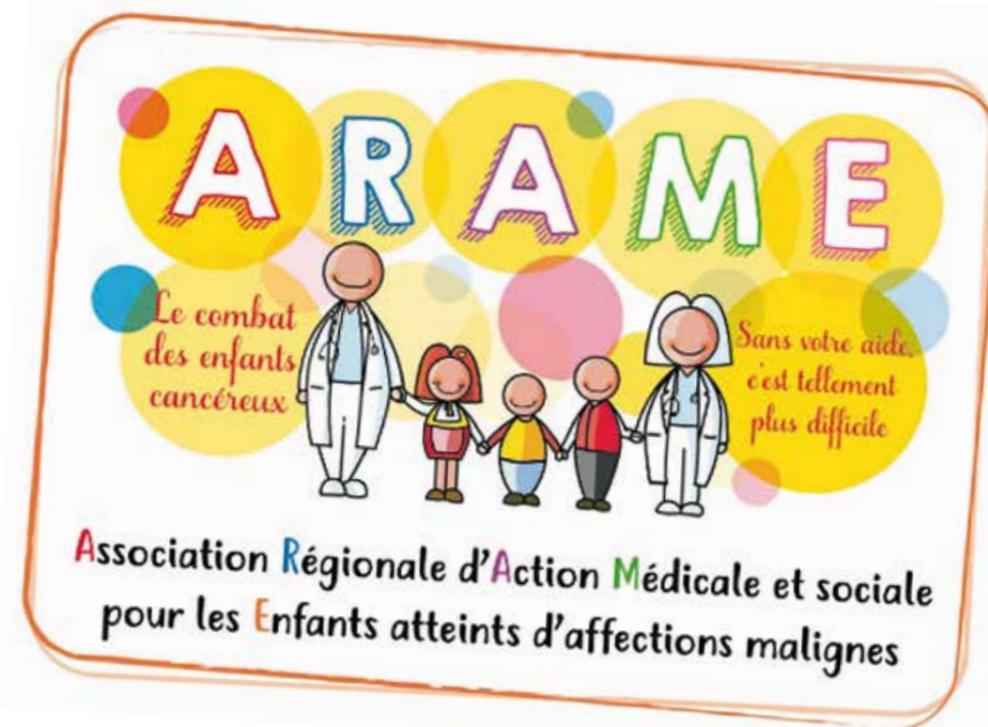
- Plastique
- Liège
- Agglomérée Liège
- Capsules métalliques (bières- champagnes....)
- Couvercles Bocaux

POUR L'ASSOCIATION

L'ARAME (pour Association Régionale d'Actions Médicales et sociales pour les Enfants atteints d'affections malignes) est une association caritative directement basée à l'hôpital de Strasbourg. Sa mission principale consiste à améliorer le quotidien des enfants atteints de cancer et de maladies du sang.

Les missions de l'ARAME s'orientent sur 3 axes :

- **Les enfants** : jouets, décorations du service, intervenants extérieurs, voyages...
- **Les familles** : aides financières aux familles aux revenus modestes
- **L'hôpital** : financement d'un poste d'infirmière, de matériels de soin, de mobilier...



POUR DÉPOSER VOS BOUCHONS :

Mairie de KIRCHBERG :
Heures d'ouverture

ESPACE BURO :
Heures d'ouverture
27 rue Maréchal Foch - 68290 MASEVAUX



CARITAS MASEVAUX

CARITAS est le représentant du Secours Catholique en Alsace qui possède 81 lieux d'accueil ce qui représente 1800 bénévoles et 170 000 heures de bénévolat par an pour aider les personnes les plus Vulnérables.

Caritas Masevaux est l'un de ces lieux d'accueil où nos bénévoles proposent de l'aide alimentaire, de l'écoute, de l'aide administrative, de la recherche d'emploi, du suivi scolaire et d'après midis conviviales.

Les bénévoles de Caritas Masevaux accueillent entre 10 et 14 personnes par semaine (familles, personnes

isolées ou en grande précarité). La forte inflation ainsi que l'arrivée des réfugiés ukrainiens poussent de nouvelles personnes à demander de l'aide. Elles sont souvent plus jeunes, mono-parentales ou pré-retraités ou n'ont tout simplement pas suffisamment de ressources pour subvenir dignement à leur besoin.

Une crise chasse l'autre. Après la Covid, viennent la précarité, l'inflation et les problèmes de chauffage.

NOTRE VALLEE n'est pas épargnée par la pauvreté, elle n'est pas toujours visible mais malheureusement bien réelle. ❖

En 2024 la Commune de KIRCHBERG réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du

18 JANVIER 2024 JUSQU'AU 17 FÉVRIER 2024.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Un agent recenseur par district, (il y a deux districts à KIRCHBERG), recruté par la Commune, vous fournira une lettre explicative ainsi qu'une notice d'information dans votre boîte aux lettres ou en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur (le préciser à l'agent lors de son passage).

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie : 03.89.82.02.00

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Votre participation est essentielle et obligatoire. Vos réponses resteront confidentielles et protégées par la loi.

Les résultats du recensement permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au

recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin...
Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Agents recenseurs Jacques-Antoine WEISS et Denis FINCK.

UNE STRUCTURE LOCALE À VOTRE SERVICE



Depuis plus de 30 ans, notre structure propose aux particuliers la réalisation de services à domicile :

- Travaux ménagers : ménage courant, nettoyage de fond, nettoyage de vitres...
Repassage
Travaux de jardinage : désherbage, tonte de pelouse, débroussaillage, taille de haies, bêchage du potager, arrosage des fleurs et du potager, ramassage de feuilles
Garde d'enfants de plus de 3 ans : accompagnement de l'enfant dans les trajets domicile-école (sans véhicule), surveillance au domicile...
Services divers : aide aux courses, rangement de bois, aide aux travaux de peinture ou de tapisserie, déneigement...

LA GRANDE MAJORITÉ DE NOS SERVICES OUVRE DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔTS DE 50%

QUALITÉ : des salariés formés aux techniques de nettoyage et d'entretien d'espaces verts



PROXIMITÉ : une agence d'accueil implantée à Masevaux
SIMPLICITÉ : aucune formalité administrative à réaliser
RéACTIVITÉ : délai d'intervention de 2 à 5 jours.

Nous contacter : AGIR VERS L'EMPLOI, 4 place des Alliés 68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK 03 89 38 86 81 / contact@agir68.fr

Permanences d'accueil : lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h00.

AGIR VERS L'EMPLOI, c'est aussi des services pour les collectivités, associations, entreprises, syndicats de copropriété... sur Thann, Cernay et Saint-Amarin.

Plus d'infos sur www.agir-thann.fr



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DE MASEVAUX PRÉSENTE « PATRIMOINE DOLLER » N°33

La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin. L'annuaire 2023 comprend 136 pages abondamment illustrées et rassemble une douzaine d'articles sur l'histoire locale.

- Le vrai père de Christophe de Masevaux,
À propos de quelques vétérans des armées révolutionnaires et Napoléoniennes originaires de Sewen,
Histoire de l'Industrie dans la Vallée de Masevaux,
Le textile avant l'heure. De l'artisanat à la proto-industrie,
Du cuivre et des hommes. De la cuivrerie de Niederbruck à l'usine Tréfinmetaux
Belles mécaniques d'antan à Oberbruck,

- L'observation aérienne de la Vallée de Masevaux en 1915-1916,
Aloyse Fessler, de Sickert, soldat alsacien prisonnier des japonais durant cinq ans de 1914 à 1919,
Richard Göpfert, de Soppe-le-haut : un soldat alsacien prisonnier des allemands puis des britanniques durant cinq ans de 1914 à 1919,
La musique municipale de Masevaux fête ses 100 ans,
Sewen 1939 : « l'Espion » Aloyse Birgy,
Il y a 50 ans : inauguration de la cité scolaire de Masevaux,
Rubrique paléographique,
Éphéméride 2022

L'annuaire 2023 est vendu au prix de 20 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro », ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne sur le site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr

JET DE NOURRITURE AUX ANIMAUX

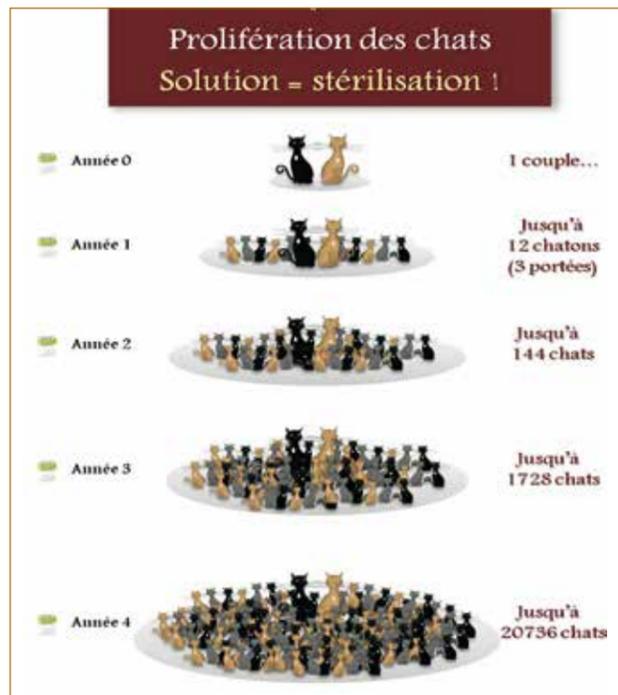


Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental du Haut-Rhin

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autre parties d'immeubles lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par maladie transmissible.

Contravention de 3ème classe : 68 euros



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE



VOUS TROUVEZ UN ANIMAL SAUVAGE BLESSÉ, QUE FAIRE ?

1/ CONTACTEZ LA « BRIGADE VERTE DU HAUT-RHIN »

03.89.74.84.04 - Ouvert du Lundi au vendredi.

qui prendra en charge l'animal et pourra l'acheminer vers un centre de soins.

2/ CONTACTEZ UN CENTRE DE SOINS SPÉCIALISÉ

Vous pouvez déposer l'animal directement au centre de soins en le contactant auparavant.

- SENTINELLE NATURE ALSACE à Hunawehr Haut-Rhin 06 .60.10.30.86 - Ouvert 7j/7
- LPO ALSACE à Rosenwiller Bas-Rhin 03.88.22.07.35 - Ouvert 7j/7
- SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE à Wittenheim Haut-Rhin 07.71.76.97.06 - Ouvert 7j/7 (Pour les chevreuils).

3/ CONTACTEZ DIRECTEMENT UN VÉTÉRINAIRE

Tous les vétérinaires ont le droit d'apporter des soins à

un animal sauvage en détresse, peu importe son espèce, et selon leur niveau d'équipement et de compétences.

Bon à savoir : les animaux appartenant à la faune sauvage ont une valeur patrimoniale et n'appartiennent à personne : les soins qui leur sont prodigués sont donc gratuits.

La détention et le transport des animaux sauvages, qu'ils soient chassables ou protégés, ne sont normalement pas autorisés. Cependant une tolérance permet aux particuliers qui secourent un animal blessé de le transporter dans les meilleurs délais vers un centre de soins.

23 rue du Llmousin-68270 Wittenheim - Email : faune.sauvage68270@gmail.com Association Inscrite au Tribunal d'instance de Mulhouse Volume IXVII(67) Folio N°1- reconnue de mission d'utilité publique par arrêté n°2005-27-4 du 27 Janvier 2005 Agréée par le Ministère de l'Environnement N° ATE G 99 80099A - SIRET N°439 150 129 00013 Code A.P.E : 9499Z SITE - http://www.sauvegardefaunesauvage.fr



PÔLE TECHNIQUE

Mme Marie BETTEVY, Directrice Technique 03 89 38 81 75 - mbettevy@cc-vallee-doller.fr - Services Techniques

SPANC

En février 2023 Martin HERRGOTT a rejoint la CCVDS en tant que technicien SPANC, il intervient depuis le mois de mai 2023 auprès des propriétaires dans les communes ne bénéficiant pas d'assainissement collectif. Il est amené à intervenir selon les cas suivants :

- Vente d'un bien (à la demande du propriétaire)
 - Construction (à la demande du propriétaire)
 - Projet d'installation d'un système d'assainissement non collectif (à la demande du propriétaire)
 - Contrôles périodiques (à la demande de la collectivité)
- En 2023 les élus ont également voté pour la mise en place d'une redevance annuelle de 25€ pour tous les propriétaires concernés à la place d'une facturation à l'acte.

Contact : M. Martin HERRGOTT, Technicien SPANC 03 89 38 81 75 - mherrgott@cc-vallee-doller.fr

PISCINE

Le calendrier initial de réhabilitation de la piscine n'ayant pas pu se déployer en 2023, c'est à partir de septembre 2024 que les travaux commenceront, pour une durée de 10 à 12 mois. L'accueil et les vestiaires seront réaménagés, un espace de vie sera créé pour les maîtres-nageurs, le bassin sera rénové et un aménagement extérieur est également prévu.

Plan nouvelle piscine.



Le coût des travaux s'élève à 4 millions d'euros, une subvention d'environ un million d'euros a été accordée par la Collectivité Européenne d'Alsace.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les travaux de construction de l'accueil périscolaire de Burnhaupt-le-Bas ont pris forme en 2023, les murs sont montés, la charpente et éléments de toiture également. En 2024 le gros des travaux concernera l'intérieur du bâtiment. Les enfants pourront être accueillis dans cette nouvelle structure dès septembre 2024.

TRAVAUX

Dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation du cadre vie des habitants du territoire les élus ont décidé de réaliser des travaux tout au long de l'année dont :

L'alcôve : les locaux de la Communauté de Communes accueillent désormais un espace dédié à la lecture, où il est possible d'emprunter et de réserver des livres mais il est aussi de s'installer pour consulter les ouvrages sur place.

Aménagement de bureaux : la réorganisation des services et l'intégration du personnel dédié à la jeunesse a nécessité la création de nouveaux bureaux. L'équipe d'agents techniques a créé ces nouveaux espaces de travail.

Gendarmerie de Burnhaupt-le-Haut : La gendarmerie va être démolie, le terrain sera vendu à Habitat Haute Alsace qui sera en charge de la construction d'une nouvelle gendarmerie.

La Guyane dispose d'un réseau de sept réserves naturelles, le Mont Grand Matoury un îlot de forêt aux portes de Cayenne, la zone marine de l'île du Connétable, l'Amana et ses plages, Trésor sur la Montagne de Kaw, la savane-inondée de Kaw-Roura, les Nouragues accessibles par le fleuve et La Trinité dont je suis le conservateur depuis 2014 pour le compte de l'Office national des forêts gestionnaire de la réserve.



Isolée à une centaine de kilomètres de la côte, au sud-ouest du barrage de Petit Saut, la réserve naturelle de La Trinité protège un massif forestier très préservé de 76 903 ha (5^e plus grande réserve naturelle de France). La réserve occupe l'amont des bassins des fleuves Mana et Sinnamary, que séparent en amont les remarquables Monts de la Trinité. Cette petite chaîne comprend des reliefs spectaculaires, comme l'inselberg Roche Bénitier ou le Mont Tabulaire, qui culmine à 636 mètres d'altitude.



Inselberg de la Roche Bénitier

La grande superficie de la réserve et la diversité de ses habitats permettent à ce territoire de jouer pleinement son rôle de réservoir de biodiversité. Ce patrimoine vivant est complété par des vestiges archéologiques et des formations géologiques qui valent à la réserve



Camp Aya.

d'être inscrite aux inventaires des sites archéologiques et géologiques de France. Depuis 2011, la station de recherche Aya constituée de deux carabets offre un accès privilégié à un réseau de plus de vingt kilomètres de layons et des placettes d'inventaires floristiques. Ces dispositifs permettent de travailler sur un large panel d'habitats, allant de la plaine forestière aux inselbergs et à la forêt nuageuse. Pour l'accès aux zones, il faut prévoir 35 minutes de vol en hélicoptère.



Crique.

Quatre enjeux de conservation sont identifiés : le bloc forestier et sa mosaïque d'habitats ; les savanes-roches et inselbergs, le réseau hydrographique (avec plus de 1700 km de linéaire !) et la forêt nuageuse. L'objectif à long terme de la réserve est de maintenir l'intégrité et la fonctionnalité écologique des habitats et des écosystèmes. La principale menace constatée est l'activité minière en périphérie de limite Nord, qui impacte la crique Petit-Leblond avec une pollution récurrente des eaux. À part cette zone restreinte, aucune présence humaine n'existe dans le reste de la réserve...

Luc Ackermann

Pour plus d'information : www.reserve-trinite.fr



Forêt nuageuse.



Kirchberg-Wegscheid 1954-1955 école maternelle.

Premier rang de gauche à droite et de bas en haut : Ringenbach Raymond, Brunner Gilles, Zechel Bertrand, Béchet Alain, Ginot Marie-Antoinette, Ehret Marie-Josée, Burgermeister René, Lindecker Bernadette, Behra Jean-Luc, Ehret Alain, Uhlen Marie-Louise, Ehret Éloi, Ringenbach Émile, Weiss Antoine.

Deuxième rang : Rosenblieh Serge, Ringenbach Jean-Claude, Eich Serge, Lévêque Henri, Blin Jean-Pierre, Luttringer Marie Geneviève Jeanne, Ackermann Jean-Marie, Steger Aloyse, Béchet Micheline, Moritz Jacqueline, Ringenbach Alice, Koenig Juliette, Ehret Maurice, Uhlen Nicole, Ringenbach Éliane.

Troisième rang : Behra Micheline, Weiss Agnès, Lindecker Daniel, Bindler Simon, Wienhoeft Colette, Naegelen Lucie, Lindecker Marie-José, Zechel Rémi, Koenig Mathilde, Friese Nicolas, Kuster Charles, Fessier Michel, Koenig Marie-Louise, Weiss Monique, Naegelen Alice.

L'école maternelle a 70 ans.

Avant 1939, il existait dans le département 219 écoles maternelles. En 1953, elles étaient 390...

Pour atteindre ce résultat, un projet ambitieux de construction d'écoles avait été lancé dans le cadre du plan André MARIE, par l'État.

C'est ainsi que les communes d'Oberbruck, Kirchberg et Wegscheid se sont positionnées et purent ainsi bénéficier de cet équipement.

Le projet de construction de cette école date du 16 août 1952. Les architectes Monnet et Spinner, agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale avaient dressé les plans qui furent présentés aux deux municipalités de Kirchberg (son Maire Xavier GEBEL) et de Wegscheid (son Maire Maurice KOENIG).

D'un commun accord, il a été décidé de construire sur le terrain de Kirchberg, une école maternelle plus grande que celle d'Oberbruck... ! C'est ainsi que les terrains appartenant à M^{me} Vve Dominique KOENIG, Madame Vve Julie BEMMER et Monsieur Charles

BURGY avaient été acquis. Le devis, terrain compris, fut estimé à 14 122 662 Francs. Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 85% et un emprunt de 2 250.000 Francs au taux de 6% remboursable en 5 ans, fut contracté.

Le gros-œuvre : KRAFT Frères de Thann - **Zinguerie, toiture étanchéité :** Ets Charles MURER de Thann - **Vitrierie, boiserie :** Ets EMUTRA de Mulhouse - **Chauffage :** Ets JOST de Sélestat - **Raccordement à l'eau et Installation sanitaire :** Charles BOHLER de Masevaux.

Les écoles maternelles, construites dans le cadre de ces plans, permettaient d'offrir aux tout petits un cadre et des activités appropriés à leur âge, de libérer les jeunes mamans qui travaillent mais aussi de permettre aux jeunes enfants de se familiariser avec la langue française. Depuis le 30 avril 1953, jour de la rentrée scolaire, 75 enfants de 3 à 5 ans fréquentaient l'école de Kirchberg-Wegscheid pour la première fois sous la direction de M^{lle} Jacqueline WOLGROTH secondée par M^{lle} Alice MANIGOLD sans oublier Gaby TROMMENSCHLAGER, l'aide maternelle.

»»

» Inauguration le 11 juillet 1953

Les invités d'honneur étaient nombreux pour l'inauguration de cette école maternelle

- M. DAUSSIN Sous-préfet de THANN
- M. STORCK Inspecteur d'Académie
- M. Jacques ANDRÉ Conseiller Général
- M. Xavier GEBEL Maire de Kirchberg
- M. Maurice KOENIG Maire de Wegscheid
- M. Le Curé FUCHS

Le temps oublié au fil de la Doller Tome 2 - © Raymond Matrauer.



Inauguration solennelle de l'école maternelle.

Les discours

M. Jacques ANDRÉ, Conseiller Général Prit le 1^{er} la parole pour dire la joie qu'il éprouvait de se trouver au milieu d'une population qui, aujourd'hui, fête un événement marquant. C'est grâce à ces réalisations dit-il notamment, « Qu'il est prouvé que notre vallée a confiance et qu'elle ne veut pas mourir ».

M. STORCK, Inspecteur d'Académie Après avoir exprimé aux enseignants ses remerciements et sa reconnaissance, souligna le rôle important qui revient aux écoles maternelles qui doivent donner aux tout-petits la possibilité d'apprendre la langue française et leur assurer une parfaite éducation.

M. DAUSSIN, Sous-préfet de Thann Prit à son tour la parole. « Si Oberbruck, Kirchberg et Wegscheid ont aujourd'hui leurs écoles maternelles, c'est avant tout aux Maires et à leurs conseillers municipaux qu'en reviennent les mérites. Nulle part ailleurs qu'en Alsace, je n'ai trouvé une telle volonté de travail, une telle discipline, une telle ferveur, et ceci devrait être un enseignement pour bien d'autres départements. Par conséquent, j'invite les enfants d'Alsace à se familiariser toujours davantage avec le français »

Le 19 juin 1993 (27 enfants scolarisés)

Les enfants et les enseignants se sont retrouvés pour une après-midi récréative pour les 40 ans de l'école avec :



- La Directrice M^{me} Christine GAUGLER (en poste depuis 1979) et l'institutrice adjointe Estelle LINDECKER (1989).
- Les deux aides-maternelles Vincente VANINI et Régine STUDER.

Le Président du SIKW et Maire de WEGSCHEID, M. Guy RICHARD a souhaité la bienvenue aux nombreux visiteurs avec parmi eux, le maire de Kirchberg, M. Maurice KLINGLER.

Au 1^{er} novembre 2023

Les effectifs ont bien diminué...

- Petite section : 6
- Moyenne section : 9
- Grande section : 8

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) a vu le jour en 2008 pour intégrer les sept communes du haut de la Vallée. Depuis le 1^{er} Septembre 2023, ce regroupement s'est séparé des communes de SEWEN, DOLLEREN, OBERBRUCK et RIMBACH. Il s'est recentré naturellement autour de KIRCHBERG, WEGSCHEID et SICKERT. Le Syndicat Intercommunal Scolaire qui assure la gestion du RPI porte désormais le nom « les Castors ».

Malgré ses 70 printemps, cette école maternelle conserve tout son charme et son dynamisme dans un environnement préservé.

L'anecdote du Conseiller Général lors de sa prise de parole à l'inauguration de 1953 reste toujours d'actualité « il est prouvé que notre vallée a confiance et qu'elle ne veut pas mourir ».

Mes remerciements à M^{me} Gaby TROMMENSCHLAGER (aide-maternelle 1953-54 et de 1970 à 1980) et à M^{me} Christine GAUGLER (Directrice de 1979 à 2006) pour la mise à disposition des différents documents en particulier les articles de presse du journal l'Alsace, M. André GINOT pour la photo de classe de 1954-55 enrichie par les noms de tous les élèves de la classe. ❖

Michel BOUTANT

Dans le trait d'Union paru en décembre 2022, un article était consacré à Louis Kachler, berger communal. A l'époque, aucune photo de celui-ci n'avait été trouvée. Cependant, par le truchement du bouche à oreille, une nièce de l'intéressé, habitant à Thann, nous a fait parvenir des photographies de son oncle, chez lequel elle venait en vacances, notamment pendant ses congés scolaires d'été.

L'une d'entre elle le montre en compagnie de sa nièce qui eu l'amabilité de mettre à notre disposition les photographies. ❖



L'AMICALE « LES RESCAPÉS DE LA CLASSE 59/79 DE KIRCHBERG/WEGSCHEID » EN CORSE

Cette année, nous nous sommes ralliés à un voyage organisé par Marie Fernande et effectué en bus de la société Glantzmann, du 16 au 25 juin 2023. Nous avons rayonné en Corse, du nord au sud, et d'est en ouest, pour parcourir environ 1500 Km sur place. Nous avons eu le plaisir de visiter Bastia, le Cap Corse, Calvi, Corte, les Aiguilles de Bavella, Bonifacio, et autres Calanques de Piana. Notre chauffeur Daniel nous a véhiculés avec une grande expertise et courtoisie sur les petites routes Corse. Durant tout notre séjour, nous avons bénéficié des explications d'une guide très intéressante et sympathique, Laetitia : l'histoire Génoise n'a plus de secrets pour nous. Nous nous sommes régales des spécialités de l'île : charcuterie, fromage, canistrellis, et la désaltérante Pietra. Nous garderons de supers souvenirs ensoleillés de l'île de Beauté. ❖

Amicale de la classe 59/79 de Kirchberg/Wegscheid



Amicale de la classe 59/79 aux Aiguilles de Bavella.



ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE PAYS ET DU MILLE CLUB

31 rue Georges Pompidou - 68290 WEGSCHEID - agmpmc@gmail.com



TARIFS DE LOCATION DES SALLES ANNÉE 2024 :

Salles	Durée	Locataires de Kirchberg-Wegscheid	Locataires extérieurs aux villages
Maison de Pays Grande salle			
Du vendredi 16h au dimanche 20h	WE	250 €	310 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	70 €	80 €
Prestation ménage		90 €	90 €
Mille Club			
Réception / Apéritif / Rencontre familiale	WE	110 €	150 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	50 €	60 €
Prestation ménage		50 €	50 €

Responsables salles : Mille Club : Jacques-Antoine WEISS 06 06 57 70 49 mail : cfecgcweiss@wanadoo.fr

Maison de Pays : Jean-Marie BERLINGER 06 84 47 77 17 mail : jmb68290@gmail.com - **Presbytère :** Michel BOUTANT mail : michel.boutant@gmail.com - **Secrétariat AGMPMC :** agmpmc@gmail.com

CLUB VOSGIEN DE MASEVAUX

En 2023, fort de ses 140 ans, le Club Vosgien de Masevaux a encore démontré son dynamisme. Randonnées d'une journée, séjours en France et à l'étranger, sorties en raquettes et journées d'entretien des sentiers ont occupé les 400 adhérents.

N'hésitez plus et rejoignez-nous ! Quelles que soient votre condition physique et vos envies, il y a forcément des activités organisées par le Club Vosgien de Masevaux qui vous plairont ! Et en plus, la cotisation annuelle s'élève seulement à 20€ (13€ pour les autres membres de la famille).

Renseignements : www.club-vosgien-masevaux.fr
contact@club-vosgien-masevaux.fr



Séjour dans le Vercors.

Le saviez-vous : le Club Vosgien de Masevaux est aussi à l'origine de l'Auberge du Neuweiher. L'association en est propriétaire depuis près de 100 ans. C'est Yves Fluhr, résident à Kirchberg, qui assure la restauration, dans ce cadre naturel exceptionnel, avec son équipe.

La bâtisse, sans cesse rénovée, comporte aussi des chambres et dortoirs pour les randonneurs. Et depuis avril 2023, le chalet-abri est ouvert. Il a été construit par le Club Vosgien de Masevaux. Cette salle hors-sac sera ouverte aux repas aux heures d'ouverture de l'auberge pour les personnes qui souhaitent tirer leur repas du sac en achetant la boisson ou un dessert au refuge. Il y a des tables et des bancs. Elle peut accueillir 30 à 35 personnes. ❖ **Christian MAZEAU**

LE CLUB DE L'AMITIÉ DE KIRCHBERG-WEGSCHEID



Le Club de l'Amitié présidé par M^{me} RELOT Marie-Reine réunit tous les 15 jours grâce à son dynamisme plus d'une vingtaine de personnes de 14 heures à 17 h 30 à la Maison des Sœurs à KIRCHBERG pour des parties de belote pour les uns et de scrabble pour les autres.

Il y a régulièrement un évènement à fêter comme les anniversaires des participants et autres.

Cette année, nous avons souhaité les anniversaires de Marie-Reine RELOT (65 ans), Jean-Marie SCHUPP (70 ans), Sonia EHRET (70 ans) Marie-Madeleine THEBAULT (75 ans) et Robert FLUHR (80 ans).

Une sortie à Kirrwiller a été proposée mais annulée suite au manque de participants qui engendrait un coût trop important.

Un repas a été partagé au Restaurant «Le VELOUTE» à ROPPE dans une très bonne ambiance avec la participation d'une quarantaine de personnes.

Les joueurs de cartes du Centre Agora de Cernay nous ont rejoints le 19 Octobre pour une belote en toute convivialité.

Nous accueillons régulièrement de nouveaux participants que ce soit de Kirchberg ou de Wegscheid.

Nous saluons l'arrivée de nouveaux joueurs parmi nous. Liliane PATTY, Christiane LAUBER, Anne-Marie SCHOEPPERLE, Jean-Marie SCHUPP et Robert FLUHR.

Nous notons qu'il y a une majorité de dames et que les messieurs sont également les bienvenus.

Nous déplorons le décès du Fils de Marie-Odile LINDECKER et lui présentons toute notre sympathie dans cette épreuve. ❖

M^{me} RELOT et tout le Comité du Club de l'Amitié vous souhaitent de belles fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024

Marie-Reine RELOT - Présidente.





Photo prise lors de la messe d'action de grâce pour les 90 ans de Solange ZIMMERMANN. Manquent sur la photo Léon et J. Paul BOEGLER ainsi que Monique KLINGLER, qui prépare les pochettes mais ne peut plus participer aux différents offices pour raison de santé.

Des nouvelles de la Chorale

Depuis la fin du confinement, nous sommes présents presque tous les week-ends et lors de mariages ou funérailles. Nous nous sommes retrouvés le 25 janvier pour notre assemblée générale.

Ci-dessous quelques extraits de cette réunion :

M. le Curé FLOTA propose de débiter cette réunion par les prières du « Notre Père » et du « Je vous Salue Marie ».

Le Président d'Oberbruck J. Louis BEHRA ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et remercie M. le Curé ainsi que les présidents des conseils de fabrique et l'organiste pour leur présence. Il demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour les choristes décédés : Guillaume BEHRA, Jean-Jacques ROBISCHON et tout récemment Alexandre LIEBER.

L'ordre du jour est ensuite présenté par le Président de Kirchberg Maurice KLINGLER qui rappelle la situation particulière de sa chorale qui a vécu des moments difficiles en 2008 par le décès de leur directeur Jean-Bernard RICHARD et du curé André LANG.

La providence a voulu que la chorale d'Oberbruck accepte d'intégrer dans ses rangs les choristes de Kirchberg et la mouture a bien pris. Merci à Marianne d'avoir accepté la proposition de Jean-Bernard. La bonne entente des choristes s'est renforcée au cours des années malgré quelques démissions. Les 2 chorales réunies chantent donc ensemble depuis 2009. Et nous avons la chance d'avoir retrouvé un jeune organiste de 17 ans, en la personne de Léon BOEGLER. Celui-ci remplace Florian EDEL, qui a démissionné en avril 2022. Compte tenu de son âge (92 ans), Maurice demande à l'assemblée d'accepter sa démission. Il reste néanmoins membre de la chorale en qualité de choriste.

Le rapport d'activités est présenté par Marianne FEUVRIER, Cheffe de Chœur, qui retrace les différents événements de l'année écoulée.

Nous animons les messes et célébrations ordinaires tous les week-ends.

Nous avons 2 fêtes patronales à animer tous les ans, nous sommes également présents aux mariages et funérailles (pour 2022 : 5 funérailles pour Oberbruck, 10 pour Kirchberg-Wegscheid ainsi que 2 mariages à Kirchberg). En 2021, nous avons 8 funérailles à Oberbruck et le même chiffre à Kirchberg et pas de mariage. Nous donnons un mini concert aux fêtes de Noël de Kirchberg-Wegscheid et Oberbruck.

Nous procédons à la vente de fleurs pour la Toussaint. Nous participons dans la mesure de nos disponibilités aux messes inter-paroissiales.

Marianne est chaleureusement remerciée pour son travail et sa disponibilité. C'est elle qui prépare tous les programmes des chants et qui met également en forme les programmes des funérailles et mariages. Elle s'occupe aussi de tout ce qui concerne la communication aux choristes (programmes, dates de répétitions, diverses infos par le biais des mails).

Les rapports financiers sont présentés :

Pour Oberbruck par la trésorière Christine PARIS. Les comptes ont été approuvés par Martine KOENIG, Marianne FEUVRIER et J. Louis BEHRA.

La chorale laisse depuis quelques années le bénéfice de sa quête au profit du conseil de fabrique pour le chauffage de l'église.

Pour Kirchberg par le président Maurice KLINGLER, la chorale dispose d'une bonne trésorerie. Ce « matelas » provient de 35 ans de vente de fleurs et du ramassage de 261 tonnes de papier. Elle a également participé à diverses kermesses.

Les dons reçus par les familles lors de funérailles et mariages sont partagés entre les 2 chorales, ainsi que la vente de fleurs depuis que la chorale d'Oberbruck y participe.

Quitus est donné aux trésoriers des 2 chorales.

Le point suivant concerne la suite de la vie des 2 chorales. Les 2 bureaux se sont retrouvés pour en débiter avant l'assemblée générale, et ont décidé de proposer la fusion des 2 chorales avec un seul comité. Après un bref échange, il est procédé au vote par bulletin secret de fusionner les 2 chorales.

La proposition est adoptée par 14 voix pour.

Ci-dessous la composition du bureau :

Membres de droit :

Les Présidents des Conseils de Fabrique, Monsieur le Curé, la Cheffe de Chœur et l'Organiste.

Sont Elus :

- Président : Jean-Louis BEHRA
- Vice Président : Martine KOENIG
- Secrétaire : Catherine KLINGLER
- Trésorier : Christine PARIS
- Trésorier Adjoint : M. Odile LINDECKER
- Bibliothécaire : Monique KLINGLER
- Assesseurs : Doris RUSTERHOLTZ et M. Claude STUDER
- Les réviseurs aux comptes pour 2023 sont Marie-Claude STUDER et Marguerite KESSLER.

La parole est maintenant donnée aux invités :

Monsieur le Curé remercie vivement les choristes ainsi que l'organiste pour leur fidélité et leur présence lors des différents offices. Il est important que la chorale aide les familles à la prière lors des funérailles, qui pour la plupart se déroulent sans eucharistie. Il précise que la chorale fait « œuvre de miséricorde ».

Léon BOEGLER remercie les choristes de l'avoir accepté comme organiste titulaire. Le président le remercie vivement pour sa présence et sa virtuosité. Il s'est parfaitement adapté à nos habitudes de chants. Il remercie également son papy J. Paul qui lui sert de chauffeur et qui a accepté d'intégrer le pupitre des basses.

Jean-Denis HASSENBOEHLER souhaite bonne chance à tous pour la décision qu'ils viennent de prendre.

Il a eu de très bons échos de la fête patronale et un musicien de l'harmonie de Rougemont souhaite se joindre à nous. Il va leur communiquer les coordonnées de Marianne et de Jean-Louis.

Il a eu une proposition de concert par les 2 violonistes qui se sont déjà produites à l'église, pourquoi pas avec des pièces d'orgue et quelques chants.

À suivre...

Denis STUDER relève le point très positif qui est la bonne entente entre les 2 chorales. Un point un peu moins

positif concerne la moyenne d'âge des choristes, (conforme à la démographie de la vallée). Il remercie Maurice d'avoir pris les choses en main. Maurice raconte une petite anecdote : grâce au regroupement des 2 chorales, il retrouve sa chorale d'origine, Oberbruck, qu'il a intégré à l'âge de 8 ans.

Marianne FEUVRIER prend la parole pour donner quelques informations :

Depuis le Covid, nous avons convenu de nous retrouver pour répéter tous les 15 jours environ sauf conditions météo défavorables (il a fallu improviser une répétition de dernière minute pour la fête patronale de la Saint Vincent), ce qui était un peu stressant.

3 nouveaux chants sont en cours de déchiffrement (Céleste Jérusalem, Je vous ai choisis, Prière de François N° 768). Nous avons appris quelques nouveaux chants (Venez chantons, O Mère du Sauveur, Allez par toute la terre, Un cri de joyeuse espérance, Par la musique ainsi que les réponses du Missel Romain).

Les programmes des chants sont établis par Marianne en fonction de la liturgie. Pour les dimanches ordinaires, ce sont des chants qui figurent pour la plupart dans les LAD, ce qui convient bien aux paroissiens, les programmes des fêtes sont bien entendu plus étoffés.

Elle répète la consigne de « bien regarder la direction ». Certains accélèrent quand ils connaissent bien les chants. Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée générale en toute convivialité.

Le bureau s'est retrouvé le 30 mai pour finaliser les points financiers et donner un nom à la nouvelle chorale : Il s'agit de Oberbruck Kirchberg-Wegscheid.

Nous avons eu la joie de pouvoir souhaiter un joyeux anniversaire à 2 choristes qui ont passé un cap : Solange ZIMMERMANN pour ses 90 ans et Bernadette UHLEN pour ses 85 ans. A cette occasion, elles ont reçu un présent de la part de la chorale (il est de coutume qu'à partir de 50 ans et ce, tous les 5 ans, on offre un petit présent aux choristes concernés).

Souhaitons-leur de pouvoir encore participer activement aux différents offices et aux répétitions.

Le 17 septembre, nous avons eu la joie d'accueillir notre nouveau chargé d'âmes en remplacement de l'Abbé Flota, nous lui souhaitons la bienvenue et nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec lui. ❖

*Longue Vie à la chorale
d'Oberbruck Kirchberg Wegscheid.*

Catherine KLINGLER

MUSIQUE ST VINCENT DE KIRCHBERG-WEGSCHEID



QUAND LA MUSIQUE SONNE !

Après un petit sommeil involontaire, l'orchestre d'harmonie LA MUSIQUE ST VINCENT KIRCHBERG WEGSCHEID a repris le chemin de l'éveil en 2022.

Une nouvelle équipe administrative est venue rejoindre les musiciens pour continuer l'aventure.

Un nouveau président, Serge DURIEUX, une nouvelle vice-présidente, Marie Christine BEHRA, un nouveau secrétaire, Jean Philippe LAURENTI, un nouveau trésorier, Guy CALI et bien entendu toujours des musiciens de 13 à 95 ans ! Et le renouveau ne s'arrête pas là ! Bientôt un nouveau logo pour l'orchestre d'harmonie et nous arrivons sur FACEBOOK (en cours de construction) pour y mettre des photos, des vidéos et ainsi vous faire partager nos activités..



Mais au fait, c'est quoi une harmonie ?

C'est un ensemble musical regroupant des bois, des cuivres et des percussions. De temps en temps, d'autres instruments s'invitent tels que la contrebasse, le piano, l'accordéon, la guitare ou la guitare basse et même la voix !



Vous l'aurez compris : l'orchestre d'harmonie présente une large palette de couleurs sonores.

Cette diversité se retrouve dans ces possibilités de jeu et donc son répertoire :

musique baroque, classique ou romantique, opéra, opérettes, musique sacrée, jazz, musique de film, variétés, airs traditionnels...Et aujourd'hui, certains compositeurs créent spécifiquement pour cette formation (écoles américaines, asiatiques, européennes du Nord et du Sud) et mettent en valeur ses qualités musicales propres, dont en particulier, la variété de ses timbres instrumentaux.

Revenons à l'ensemble musical MUSIQUE ST VINCENT KIRCHBERG WEGSCHEID - Son existence est si ancienne que presque plus personne ne connaît sa date de naissance - Avec toutes ses années elle a bien changé ! Mais n'est-ce-pas une évolution normale de toute association qui reste collée à son époque. C'est le cas de cet ensemble musical. Ringard ? Vous avez dit ringard ? C'est tout son contraire. Elle dispose d'une cheffe d'orchestre Dominique D'AGOSTIN qui d'une main de maître, ou plus exactement d'une baguette dirige les musiciens. Elle leur propose des morceaux musicaux divers et variés - cela peut aller, de Michael JACKSON à QUEEN, en passant par LE SEIGNEUR DES ANNEAUX et la PANTHÈRE ROSE ; Un maître mot : S'AMUSER SE FAIRE PLAISIR POUR POUVOIR EN DONNER.

Comme déjà précisé, les morceaux sont arrangés et adaptés à l'ensemble.

L'ensemble musical MUSIQUE ST VINCENT KIRCHBERG WEGSCHEID s'associe à chaque représentation avec l'ensemble musical de ROUGEMONT LE CHÂTEAU (90) - Cela fait leur force et plus ils sont nombreux à jouer, plus le son est prenante et de qualité.

Les musiciens ont joué lors de plusieurs manifestations de la région : Aux jardins de M. et M^{me} BOSSEZ à ROUGEMONT LE CHÂTEAU, au concert « AU BORD DE L'EAU » à l'étang du HOHBUHL de KIRCHBERG sans parler des concerts de NOËL et de Nouvel An .

C'est avec plaisir qu'ils jouent ensemble et partagent cet amour de la musique avec le public !

Alors venez les rencontrer ! Et peut-être les rejoindre dans les rangs ? L'orchestre accueille avec joie de nouveaux musiciens et les accompagne dans leur intégration à l'ensemble ! ❖

*À très bientôt
pour de nouvelles aventures musicales !*

*Un spectateur
qui est venu rejoindre l'équipe*



CLUB DE GYMNASTIQUE DE KIRCHBERG-WEGSCHEID



ASSIDUES ET VOLONTAIRES LES NANAS DE LA GYM

C'est à un rythme endiablé que nos sacrosaintes séances ont repris comme chaque année début septembre.

Grâce à l'implication de nos animatrices d'exception Elisabeth, Ginette et Marinette qui abordent chacune la gymnastique sous un angle différent et la volonté et la constance de nos adhérentes, notre club perdure avec 28 licenciées venant de la vallée entre Bourbach-le-Haut et Sewen. Les messieurs quant à eux restent toujours frileux...

Si le français est la langue des mots, la gymnastique est celle du corps qui, subtilement entre harmonie, cadence, tempo et régularité se substitue aux paroles parfois difficiles à verbaliser. Au fil des séances, nous nous approprions ce langage corporel et nous nous délectons de ses bienfaits.

Cette année pour notre traditionnelle marche récréative du mois de juin, fortes de nos séances de gymnastique hebdomadaires, nous avons rallié à pied le Lochberg afin de nous repaître d'un merveilleux repas marcaire. Celui-ci nous permet, outre de prendre quelques calories à éliminer en septembre, de faire plus ample connaissance et discuter tranquillement entre filles sans être réprimandées par notre merveilleuse Marinette qui aime nous rappeler à l'ordre lors de nos babillages durant ses cours. Nous ne t'en voulons pas Marinette, merci de nous recadrer.

Mesdames et Messieurs, vous êtes les bienvenus pour un interlude hebdomadaire. Si vous voulez rester en forme, vous êtes les bienvenus, venez-nous rejoindre tous les vendredis de 14h à 15h. ❖

La présidente Liliane PATTY



Bénévoles.



GINETTE, 24 ANNÉES DE BÉNÉVOLAT

Ginette Holstein qui êtes-vous ?

Je suis née à Sewen le 13 janvier 1943, et y ai effectué ma scolarité jusqu'à 14 ans avant d'intégrer le lycée professionnel de Masevaux en section couture. Après mon mariage avec Jean-Pierre rencontré lors d'un bal de carnaval à Sewen, j'ai déménagé à Kirchberg où je réside encore actuellement.

J'ai alors travaillé au tissage Isidore André à Masevaux jusqu'à la naissance de mes deux garçons qui m'ont donné 5 petits-enfants, 4 arrières petits-enfants et le 5^{ème} est en route.

Les garçons ayant grandi, je suis revenue à mes premières amours, la couture, en intégrant la société Koneco où je confectionnais des bleus de travail. À la fermeture de celle-ci, j'ai rejoint l'entreprise Wifor fabricant de matelas à Roppentzwiller jusqu'à ce que sonne l'heure de la retraite.

Qu'est-ce qui vous a motivé à encadrer ce club ?

À 57 ans, alors adhérentes du club, nous avons Marinette, Elisabeth et moi décidé, lorsque nos coachs Alain Meny et Bernard Schlund ont quitté le club le premier pour cause de déménagement, le second pour raisons de santé, de suivre une formation d'animatrice afin de faire perdurer l'association.

Ma motivation première était de sortir certaines personnes d'un isolement programmé car outre le maintien en forme, la pratique régulière d'une activité, le contact que cela génère fait un grand bien au moral ! Même si nous sommes pour une raison ou une autre dans l'incapacité temporaire de pratiquer, assister aux séances reste un moment d'échange qui participe au bien-être.

D'un naturel optimiste, joyeux, j'aime accueillir les gens avec un beau sourire qui réchauffe les cœurs même si un peu de fermeté est nécessaire avec ces gentilles sportives parfois indisciplinées !

Hormis votre engagement auprès des dames de la gym quelles sont vos passions et hobbies ?

Si je me plais en extérieur au milieu de mon potager ou de mes fleurs, la couture et les cartes au club de Senthem occupent mon temps !

Je pratique également la marche, c'est pourquoi lorsqu'il fait beau je me rends au club de gym à pied ou à vélo.

D'où vient toute cette énergie ?

La vie est ma vitamine et j'en profite chaque jour. Il ne faut pas rester dans son fauteuil à la regarder passer. Je pense que hormis le fait de faire du bien aux autres en les coachant, je me fais du bien à moi-même. ❖



Ginette Holstein.

Encore une année qui s'achève avec bilan très positif pour notre club.

La pratique du tennis connaît une forte attractivité dans les clubs, et c'est dans cette dynamique et dans la continuité de l'année 2022, que le nombre de licenciés de notre club est en hausse et dépasse les 100 membres :

- Au total 126 membres (dont 55% de moins de 18 ans) qui foulent les courts du TD Doller toute l'année et participent aux diverses animations et tournois, organisés pour les jeunes et moins jeunes.
- Avec 69 membres, donc plus de 50% des licenciés, ayant un classement allant de 40 à 15/1 on constate qu'il y a une forte appétence à la compétition, tant chez les jeunes que chez les adultes. Au printemps pas moins de 6 équipes jeunes, 3 équipes messieurs et 1 équipe dames ont été engagés en championnats et ont foulé les courts tous les week-ends et mercredi. Idem en septembre (+35 ans, + 45 ans messieurs, raquettes FFT ect ...).

La formation des jeunes reste un volet important et primordial : 71 jeunes inscrits à l'école de tennis, et 1 équipe UNSS (collège de Masevaux). Les cours qui s'étalent sur 12 créneaux horaires hebdomadaires sont dispensés hebdomadairement par Muriel HERNANDEZ, Noa HERNANDEZ, Jordan SCHNOEBELEN, Loick COPIN et Christophe WALTZER.

Une nouvelle formule mise en place cette année pour favoriser la cohésion, la dynamique et la motivation : avec la cotisation annuelle (légèrement augmentée) le jeune a droit, en plus des cours hebdomadaires à :
- 1 stage de 3h00 + 1 stage de 6h00 (durant les vacances scolaires)
- 1 inscription tournoi
- Animations
- Droit de jeu entre enfants et adultes membres (réservation des courts sur internet). Package annuel pratique pour les parents qui ne mettent pas la main au porte-monnaie à chaque stage, et surtout il met tous les enfants sur le même pied d'égalité quant aux participations.

Le cours adulte initialement destiné aux dames et animé par Jordan SCHNOEBELEN est fortement plébiscité. Des messieurs ont rejoint le groupe en 2023, et pour cette nouvelle saison, 2 cours adultes ont été planifiés afin de répondre à la demande.

Ainsi, nous essayons d'être constamment à l'écoute de nos membres pour les fidéliser, garder leur confiance et leur motivation.

Si l'envie vous prend de titiller la petite balle jaune, n'hésitez pas à nous rejoindre. Si vous souhaitez accéder aux courts pour une heure ou deux, sans prendre de licence, c'est désormais possible en vous connectant sur le site TENU. Coût = 10€ de l'heure. Le règlement se fait en ligne. La clef est disponible dans un boîtier situé aux abords du club house (code d'accès indiqué à la validation de la réservation)

Ci-dessous un bilan en « images » de quelques-unes de nos activités sportives et extra-sportives, qui ont pu se dérouler grâce à l'implication, la disponibilité et le dynamisme de l'équipe dirigeante, coachs et bénévoles. Merci à eux sans quoi rien ne serait possible.

Dans les multiples équipes engagées en championnat il faut retenir :

- Les 1^{ères} places de leur division pour nos 3 équipes séniors hommes, chacune monte d'une division. L'équipe 3 est championne du Haut-Rhin.
- Sur 6 équipes jeunes, les 2 équipes 11/12 ans garçons terminent sur le podium : équipe 1 2^{ème} en D2 et équipe 2 3^{ème} en D3.
- Une équipe Raquette FFT dames termine à la 3^{ème} place
- Une équipe sénior dames qui termine 3^{ème} de sa division.



Équipe championne du Haut-Rhin.

L'équipe UNSS, menée par Héloïse KOEGLER, Eliot KRIEG, Lucas WALTZER, Faustine MERCIER, Bertrand COULON et Clément MATHIEU termine championne académique pour la seconde année consécutive. Elle s'incline au 1^{er} tour des interacadémiques à Phalsbourg : équipe trop forte (fille 5/6 – garçon 15/2)



Équipe UNSS.

L'équipe s'est déplacée à Roland Garros



Roland Garros.

Halloween a été l'occasion de lancer la 1^{ère} manifestation extra-sportive pour la plus grande joie des petits et des grands.



Halloween.

Une journée de stage au TC DOLLER :



Stageball.

Les jeunes ont participé à divers TMC-Tournoi Multi Chances avec de bons résultats à la clef. Quelques résultats ci-dessous.

- Tournoi organisé par le TC Doller. A l'issue d'une finale 100% TC Doller c'est LUCAS ENDERLIN qui s'impose face à Eliot KRIEG..



TMC TC Doller.

- Tournoi 11/14 ans à BELFORT : les 2 1^{ères} places sont pour le TC DOLLER avec Lucas WALTZER et Bertrand COULON.



TMC Belfort 1.



TMC Belfort 2.

- Tournoi TMC de catégories multiples : 8 jeunes ont participé. Dans les catégories 11/12 ans, Lucas WALTZER termine à la 4^{ème} place



» Dans les catégories 17/18 ans, les 4 1^{ères} places sont pour le TC Doller : Mattéo VORBURGER est vainqueur devant Swann HERNANDEZ. Lucas ENDERLIN termine 3^{ème} et Elliott KRIEG 4^{ème}.



TMC.

Une belle brochette de WINNER. Nos jeunes sont mobilisés, il y a une bonne dynamique de groupe avec une progression régulière et l'émergence de bons éléments. De nombreux jeunes ont obtenu un 1^{er} classement et on ne peut que les encourager à continuer

Les adultes ont également eu droit à leur TMC, avec le 1^{er} TMC Dames organisé au TC Doller par notre juge arbitre Frédéric KOEGLER. Camille SCHNOEBELEN s'incline en finale.



TMC Dames.

Vacances de Pâques : deux nouveautés : « La chasse aux œufs » qui a réuni plus de 25 enfants



« Un stage de 6 heures, dédié à nos joueuses de 10 à 20 ans » : Le mix des âges et des niveaux de jeu a été une vraie stimulation pour l'ensemble des filles. Opération à reconduire, et pourquoi pas en l'ouvrant aux clubs voisins, pour encore plus stimuler la pratique du tennis féminin !



Animation filles.

Le 21/06, 1^{ère} participation à la fête de la musique de Masevaux Niederbruck où le club a tenu un stand.



Fête de la musique.

Le 18/06, fête du sport à Masevaux Niederbruck : une animation récurrente mais toujours aussi prisée. Quelques jeunes ont rejoint le club à l'issue de cette journée.



Fête du sport.

Le 24/06, participation aux 24H de tennis du TC SENTHEIM : une ambiance conviviale et sportive.



24h TC Sentheim.

Fin juin, des barbecues pour clore l'année tennistique des jeunes et adultes ayant joué en championnat,



Barbecues.

Au mois de juillet et août, les enfants de la vallée de la Doller ont pu découvrir différents sports dont le tennis dans le cadre des animations été. 4 séances d'1h30 animées par Camille SCHNOEBELEN et Jordan SCHNOEBELEN. Objectif atteint avec 2 nouveaux licenciés.



Animations été.

Notre traditionnel tournoi interne a rassemblé une trentaine de joueurs et joueuses. Les matchs de classement se sont déroulés tout l'été. Les finales ont eu lieu le 3/9. Dans le tableau final, Camille SCHNOEBELEN s'impose devant Estelle RINGENBACH et Laurent

KESSLER devant Loick COPIN. A la suite de la remise des prix, nous nous sommes retrouvés autour d'un sanglier à la broche concocté par Yves SCHNOEBELEN. Cette belle journée s'est terminée par des jeux de doubles mixtes.



Finales Tournoi interne.

La nouvelle saison a redémarré de la plus belle des manières avec notre tournoi open qui s'est déroulé du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre. Une nouveauté avec un tableau dames (NC à 30/1) venu compléter celui des hommes (NC à 15/1).

Aussi, 59 messieurs et 16 dames ont foulé les cours pendant toute la quinzaine, avec une belle participation des licenciés du TC Doller. C'était l'occasion de se faire plaisir à domicile.

Nos meilleurs joueurs ont démarré la 2^{ème} semaine avec 3 représentants dans le tableau final :

Laurent VIKOR, Loick COPIN et Camille Schnoebelen. HUGO HERNANDEZ (15/1 - TC Thann) s'est imposé en finale face à Laurent à l'issue d'un match très disputé.

Loick et Camille SCHNOEBELEN se sont inclinés en 1/2 finale,

C'est Karine FARNY (30/2 - TC Sentheim) qui a gagné cette 1^{ère} édition dames contre Victoria MONNIER (30/1-TC THANN).

La récompense au meilleur jeune a été attribué à Lucas WALTZER (TC DOLLER) qui du haut de ses 12 ans a passé son 1^{er} tour à 40. Il s'est incliné à 30/2 au 2nd tour avec les honneurs. Bravo pour sa persévérance.

La remise des prix a eu lieu en présence de Michel HERNANDEZ et Jacques LINDECKER directeur de SOFITEX notre principal SPONSOR.



Remise tournoi OPEN. >>>

» Ces bons résultats et l'implication du club ont été récompensés à l'Assemblée Générale du Comité du Haut Rhin :

Récompenses du Comité du HAUT-RHIN lors de l'AG du 14/10/2023



Le comité remercie les animateurs et professeurs de l'école de tennis ainsi que les membres et parents qui ont participé et contribué à l'organisation des différentes manifestations et tournois et vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. ❖

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Camille SCHNOEBELEN

Les actualités, les informations utiles ainsi que la vie du club sont accessibles à tous sur notre site internet tennisclubdeladoller.fr et sur Facebook et Instagram. N'hésitez pas à « surfer ».

Notre association "CLUB PONGISTE DE LA HAUTE DOLLER", comprenant les anciennes sections de Tennis de Table de Kirchberg/Wegscheid et Masevaux/Niederbruck, se porte très bien avec un nombre de 54 joueurs.

Les entraînements et les matchs se déroulent dans la salle de la Maison du Pays à Wegscheid et à la salle polyvalente de Niederbruck.

Nous avons inscrits en 2022/2023, 7 équipes seniors et 3 équipes de jeunes en catégorie Cadets et Benjamins.

Le bilan sportif du club de l'ancienne saison est très correct avec une 4^{ème} place en Promotion d'Excellence pour l'équipe 1.

L'équipe 2 a terminé 1^{ère} en division d'honneur poule maintien. L'équipe 3 a fait une très belle saison en promotion d'honneur et se classe 4^{ème}.

L'équipe 4 termine quatrième en division 1.

L'équipe 5 a terminé 1^{ère} en division 2. L'équipe 6 s'est classée 2^{ème} dans sa poule et l'équipe 7 a terminé 3^{ème} dans une autre poule.

Au niveau des jeunes, l'équipe Cadets a terminé 3^{ème} en coupe encouragement, et les 2 équipes Benjamins ont terminé 3^{ème} et 5^{ème} en poule titre.

Nous avons également inscrit les jeunes aux épreuves individuelles du Haut-Rhin, Giacomo ILTIS en cadets a terminé 7^{ème} du Haut-Rhin et Simon Zanuttini a terminé 12^{ème} en Minimes.

À noter la belle victoire en Benjamine de Marie Chapeyron qui gagne la compétition départementale et la 3^{ème} place pour Célia Etterlen Tassot. Les 2 filles ont également terminé 3^{ème} et 4^{ème} lors des finales du Grand Est.



Les 3 sportifs méritants champions du Haut Rhin de leur division André Walter, Etienne Bauemler et Roger Weiss.

En coupe d'Alsace, la paire Arnaud Walter et Quentin Monpoint ont gagné la finale départementale contre Rouffach en catégorie seniors NC à 65.

Le 8^{ème} tournoi interne du club a été organisé le 03 Juin 2023 à la salle de la Maison du Pays, 30 joueurs étaient inscrits, En seniors, victoire de Philippe Groizeleau en finale contre Julio Walter 33/29, 3^{ème} place pour Giacomo Ittis et 4^{ème} place pour Arnaud Walter. En jeunes, victoire de Giacomo Ittis qui a battu en finale Simon Zanuttini, le challenge Pascal Gasser lui a été remis et sera remis en jeu l'année prochaine. La remise des prix s'est déroulée en présence de M. Garnier adjoint au maire de Wegscheid. Un grand merci aux municipalités de Kirchberg, Wegscheid et Masevaux-Niederbruck qui ont remis à cette occasion des coupes.

La traditionnelle sortie d'été à la ferme auberge du Bruckenwald a connu un grand succès avec 58 personnes inscrites.

Le Président du club a tenu à remercier tous les jeunes qui pratiquent le Tennis de Table en leur offrant avant Noël des chocolats confectionnés par notre pâtissier Philippe Groizeleau.

La nouvelle saison 2023/2024 a débuté en septembre, 7 équipes seniors et 2 équipes de jeunes (minimes + benjamins) sont inscrites. Les entraînements pour les jeunes sont effectués par Guy Bailer le mardi soir à Wegscheid. Les seniors s'entraînent le jeudi soir à la salle de Niederbruck.

Composition des équipes ci-dessous :
Équipe 1 : Gaetan BEHRA, Didier JACOULOT, Martial CHOFFAT, Hervé FRANCOIS, Philippe GROIZELEAU et Michel VETERE.

Équipe 2 : Arnaud WALTER, Régis BELTZUNG, Quentin MONPOINT, Daniel GRILLON, Rémy ANDREOLETTI, Guy BAILER, Giacomo ILTIS et Christophe KLINGLER.

Équipe 3 : Arnaud GOLLY, Eric PELTIER, Cyril NOUGARET, Christian ENDERLE et Dominique THONNON.

Équipe 4 : André WALTER, Roger WEISS, Philippe LINCK, Etienne BAUEMLER et Denis GASSER.

Équipe 5 : Francine JAGER, Pascal WOULDZEZ, Alain MALVOISIN, Patrick VERDOT et Régis WINTERHOLER.

Équipe 6 : Jean GAUGLER, Iris GAUGLER, Brice CHALON, Fabien GRAFF et Mael WIEDER.



Tournoi interne du club de du 03 Juin 2023 : Debout de gauche à droite : Alexandre Garnier, Célia Etterlen Tassot, Louis Garnier, Marie Chapeyron et Nolan Beauget. Assis : Giacomo Ittis vainqueur du tournoi des jeunes

Équipe 7 : Jean Luc EICH, Thierry TSCHAEN, Franck VILLAIN et Bernard FOLTZER.

Équipe Minimes : Célia ETTERLEN-TASSOT, Simon ZANUTTINI, Louis MORITZ, Luka DUCROCQ et Tom CHAPEYRON

Équipe Benjamins : Marie CHAPEYRON, Louis EICH, Nathan EICH, Nolan BEAUGET et Louis GARNIER.

Autre Jeunes du Club : Alexandre GARNIER, Lana CHALON, Ezio DUCROCQ, Léa GARNIER, Kelyan ANDRE et Teddy WALTER.

Les premiers résultats de la nouvelle saison sont globalement moyens, l'objectif du club étant de maintenir toutes les équipes dans leur division.

Toute personne désirant nous rejoindre pour pratiquer le Tennis de Table sera la bienvenue même si c'est compliqué d'accueillir de nouveaux jeunes car les groupes d'entraînement sont complets. ❖

Contact : Denis GASSER au 06 10 78 12 06.

Denis GASSER
Président Club Pongiste de la Haute Doller.



Notre association « Les Robins de la Doller » comptait en 2023 un effectif stable de vingt-cinq archers composés de dix-neuf hommes et six femmes dont six jeunes en école de tir.

Parmi ces vingt-cinq licenciés, huit ont pratiqué en compétition dans les départements environnants, remportant régulièrement les premières places dans les classements.

Un sénior 3 (plus de soixante ans) est monté sur la plus haute marche du podium au championnat du Haut-Rhin. Deux de nos poussins (voir la photo) en école de tir ont raflé la 1^{ère} place en équipe et la 1^{er} et 4^{ème} place en individuelle, lors d'un tournoi organisé par nos amis du club du Hollendsbourg de Colmar.

Nous relations dans le bulletin précédant la mise à disposition de l'ancien terrain de football de Wegscheid. Les promeneurs sur la piste cyclable auront pu constater



qu'il est muni de cibles et opérationnel depuis avril de cette année.

L'environnement de ce lieu, son cadre idyllique, nous apporte un bien-être et une sérénité qui accroît notre faculté de concentration, un atout appréciable pour faire un bon score.

Ce terrain est une aubaine pour nos membres, qui à la belle saison peuvent s'entraîner sur des distances allant de dix mètres pour les élèves, jusqu'à soixante-dix mètres pour les compétiteurs.

À l'avenir, nous comptons l'équiper de cibles 3D représentant des animaux dans leurs tailles réelles, allant du blaireau au buffle.

Cette discipline nommée « 3D » est compliquée du fait qu'il faut évaluer à quelle distance se trouve l'animal dans la ligne de mire, afin de faire le réglage de hausse correspondant.

2023 se termine et ouvre grand les portes d'une nouvelle année, que nous vous souhaitons douce. Que nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Le président Christian MOURGUET

Toute personne à partir de dix ans, qui voudrait tester le tir à l'arc Pourra le faire en prenant rendez-vous auprès de Christian tel. 06 02 30 73 24 Ou « lesrobinsdeladoller@gmail.com »



Cette année fut pour l'amicale une année relativement calme. Nous avons comme chaque année organisé notre marche populaire annuelle les 16 et 17 septembre avec une météo plutôt clémente. Les marcheurs ainsi que les habitants du village se sont montrés présents afin de passer un moment convivial.

Sur les deux jours, nous avons comptabilisé 640 marcheurs, ce qui représente une participation très correcte.

J'en profite pour remercier en particulier les membres de l'amicale, les conjoints, ainsi que les bénévoles pour le travail accompli avant, pendant et après cette manifestation.



Maurice Lindecker accompagné de la future relève.

Petit clin d'œil aux pâtisseries et pâtisseries du village pour leurs succulentes gourmandises pour le plus grand bonheur des marcheurs !

Par ailleurs, je souhaiterais également remercier l'ensemble de la population de Kirchberg pour son soutien et sa participation à la vente des calendriers.

Au nom des membres de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Kirchberg, je vous souhaite un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2024.

Thomas IMBER, Président de l'Amicale



LA DOLLER, DE LA THUR ET ENVIRONS : LE MAINTIEN DU DIALOGUE FORÊT / SOCIÉTÉ, UNE PRIORITÉ

Cette année 2023 a constitué un répit en demi-teinte mais tout de même bien nécessaire pour les forêts alsaciennes. Après une succession de records battus en termes de température et de sécheresse ces 5 dernières années, la dynamique de croissance des populations de ravageurs, et en particulier des scolytes de l'épicéa, ont connu un frein cette année.

UNE COURTE ACCALMIE

Malgré tout, la tendance générale concernant l'état des forêts en Alsace mais aussi dans l'ensemble de la France est bien au dépérissement, comme le confirme les différents états des lieux et notamment le dernier rapport de l'IFN. En effet, en 10 ans le volume de bois dépérissant relevé chaque année a presque doublé, passant de 7,4 millions de mètres cubes par an entre 2005 et 2013 à 13,1 millions de m³ par an entre 2013 et 2021. La croissance des arbres quant à elle enregistre une baisse de 4% sur la même période, passant de 91.5 à 87.8 millions de m³ (données issues du site IFN : <https://inventaire-forestier.ign.fr>).

Sans surprise, les essences les plus touchées sont celles ayant besoin d'un apport en eau régulier et/ou tolérant moins bien les fortes chaleurs, telles que le sapin et le hêtre, mais l'ensemble des essences présentent toutefois des signes de faiblesse.



Réunion sur les essences de demain présentée par Annabel Parnisari et Christian Piedallu.

Non content d'impliquer des pertes économiques importantes pour les propriétaires et de mettre à mal les paysages, le phénomène de dépérissement va jusqu'à remettre en cause la politique même de puits de carbone qui veut compenser les émissions liées aux activités humaines grâce à la captation



Plantation de Douglas - Sprickelsberg.

de carbone atmosphérique par les arbres. En effet, malheureusement, l'intensité des dépérissements et les récoltes d'arbres qui en ont découlé ont ponctuellement dépassé la production biologique annuelle de bois, ralentissant la captation de CO².

En parallèle, le ralentissement de l'économie affecte également les propriétaires en faisant baisser la demande de bois, et donc les prix qui rappellent le, ont déjà subi des baisses consécutives aux dépérissements.

DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS

Les défis en cours et à venir sont nombreux pour la forêt. Les sylviculteurs en sont avertis, et tendent dans l'ensemble à changer leurs pratiques, même si ces changements s'opèrent progressivement. Mais cette prise de conscience doit être collective, tant dans la société qu'au sein des pouvoirs publics.

En effet, la prise de parole de certains auteurs et les effets secondaires du confinement liés au Covid ont conduit à la fois au développement d'une image de la forêt « sanctuaire », que la moindre intervention, même lorsqu'elle est bénéfique, vient bouleverser, et d'autre part à la « consommation » du milieu forestier, qui devient un terrain de jeu pour un nombre d'activités toujours plus nombreuses au pied du Ballon d'Alsace.

Le dialogue pragmatique forêt / société reste, et doit rester la priorité pour rendre audible les besoins de ce milieu indispensable à tous, tant ses services sont nombreux.

Ainsi, de nombreux événements ont ponctué l'actualité de cette année 2023 afin de faire entendre la voix de la forêt et des sylviculteurs.

Entre autre, le lancement de réunions de concertation entre les organismes forestiers, les préfectures et les pompiers ont permis d'esquisser les premières lignes des futures stratégies de prévention du risque d'incendie en forêt alsacienne.

Le conseil de développement du pays Thur Doller, s'est réuni également de nombreuses fois au travers de sa commission forêt afin d'organiser une conférence à destination des habitants des 2 vallées qui s'est tenue le 1^{er} Avril à Saint Amarin.

Preuve de l'intérêt de ces derniers pour le milieu forestier, une centaine de participants sont venus assister à la présentation animée par des personnalités reconnus de la filière forêt-bois : Pascal Triboulot, directeur honoraire de l'ENSTIB ; Christian Piedallu, enseignant chercheur à AgroParTech ; Pierre Grandadam, président des Communes Forestières ainsi que Claude Michel responsable du pôle nature et biodiversité.



Sewen et la vallée.

SUJETS SENSIBLES

Cette manifestation a également été l'occasion d'aborder le délicat sujet de l'équilibre forêt/gibier, puisque les relocations des baux de chasse ont actuellement cours.

En effet, si la santé des massifs forestiers n'est pas au beau fixe, cette situation est encore aggravée par la pression des populations de grands gibiers toujours plus nombreuses et dont les jeunes pousses d'arbres, qu'elles soient plantées ou issues de semis naturels, constituent une alimentation de choix, empêchant ainsi le renouvellement des forêts. Ce phénomène touche d'ailleurs également le monde agricole, puisque les prés de montagne sont aujourd'hui régulièrement consommés par les cerfs ou retournés par les sangliers.

Enfin, rappelons que l'équilibre des populations a aussi un impact entre les différentes espèces faunistiques

et floristiques ; la multiplication des populations de sangliers est ainsi l'une des causes majeures et probables de la disparition de la gélinotte des bois des massifs de la Thur et de la Doller, espèce pourtant emblématique de ces régions.

Les sylviculteurs, propriétaires forestiers privés et publics souhaitent donc faire entendre raison aux chasseurs mais également aux élus qui ont le pouvoir de faire pression sur les sociétés de chasse, afin de tendre vers un retour à l'équilibre des populations de grands gibiers et d'éviter ainsi de contribuer au déclin des forêts dans les vallées, dont la multiplicité des services rendus n'est plus à démontrer.

UN FUTUR INCERTAIN

Par chance pour l'Homme, la forêt bénéficie d'une importante mémoire génétique, qui lui garantit une grande adaptabilité. C'est grâce à cet avantage que les végétaux ont pu traverser les derniers millions d'années, faisant tantôt face à des périodes de chaleur, puis à des périodes de glaciation, et c'est aujourd'hui sur cette adaptabilité que nous misons pour la préservation des massifs forestiers. Toutefois, au vu de la vitesse du changement climatique, il sera indispensable que les sylviculteurs, avec l'appui de la société, œuvre pour la préservation des massifs forestiers. ❖

L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA DOLLER, THUR ET ENVIRONS

Président : Jacques ADAM
Contact : afdollerthur@gmail.com
Animateur : Samuel JEHL, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture Alsace (06.73.02.82.42)
Surface de forêt : 33 218 ha
Surface de forêt privée : 5 206 ha
Petite forêt privée (- de 4 ha) : 2 419 ha
Nombre de propriétaires : 4 773 propriétaires
Nombre d'adhérents : 272 adhérents
Fédération des associations forestières locales : <http://www.forestiersdalsace.fr>



Journée des collégiens 2023 Masevaux.

UNE SAISON DE PECHE SATISFAISANTE SUR L'ENSEMBLE DE NOS COURS D'EAU

C'est le 11 mars qui a marqué l'ouverture de la saison de pêche 2023 dans nos rivières de 1^{ère} catégorie, il y a eu six mois de tranquillité, de septembre à mars.

Cette trêve permet à la truite de se reproduire, période essentielle pour la pérennité de nos salmonidés.

Le premier grand moment de l'année pour les pêcheurs, l'occasion de renouer avec leur passion, c'est la pêche à la truite en rivière.

La pratique de la pêche procure toujours beaucoup de plaisir et en particulier lors de l'ouverture !

Cette année, c'est par une météo bien clémente et des cours d'eau bien chargés que nos pêcheurs ont démarré la saison au bord de la Doller sur un parcours de pêche bien plus étendu depuis le rajout du Domaine de DOLLEREN avec de belles prises à la clé !

Saison satisfaisante dans l'ensemble grâce à plusieurs précipitations qui nous ont évité d'interrompre momentanément la pratique de la pêche en rivière et répéter le scénario des années précédentes. Ne soyons pas pessimistes, mais les prévisions des années à venir nous réserveront encore bien des surprises.

Fermeture de la pêche en 1^{ère} catégorie le 17 septembre 2023

Mi-septembre, une pêche électrique a été effectuée par la Fédération de Pêche du Haut-Rhin dans le cadre d'un plan quinquennal d'inventaire, afin de recenser et répertorier la population et les différentes espèces de poissons présents dans nos cours d'eau. (Prélèvements effectués dans le ruisseau du Soultzbach à WEGSCHEID et dans la Doller rue Hohbuhl à KIRCHBERG face à l'ancien terrain de football).

Les résultats et analyses montrent que le peuplement est correct par rapport au reste des cours d'eau d'Alsace.

Il est à noter que la truite est un bon indicateur : c'est un poisson exigeant sur le milieu dans lequel il vit. La



truite est très sensible aux pollutions et aux écarts de température, sa présence est un bon indicateur sur la qualité de l'eau de la Doller.

Le 17 juin, une pollution de la Doller a été constatée à la hauteur de la maison de Pays et à la sortie de WEGSCHEID qui a provoqué une importante mortalité de truites. L'intervention des Brigades Vertes n'a pas permis d'en déterminer l'origine. Il semblerait quelle soit liée à l'utilisation d'un produit domestique toxique qui, même dilué, peut provoquer cette contamination. (Nettoyage cours, terrasse toitures etc.....).

Soyez vigilants ! Utilisez les produits d'entretien et de jardinage biodégradables ou sans nuisance pour l'environnement.



L'étang du Hohbuhl et le Lachtelweiher restent bien évidemment toujours aussi convoités par nos amis pêcheurs.

Je pense que cet engouement est le fruit d'une gestion piscicole rigoureuse et d'un important travail d'entretien réalisé sur l'ensemble de la saison. Un fauchage permanent des berges est nécessaire (tous les 15 jours environ en fonction de la météo) pour l'étang du Hohbuhl et un nettoyage annuel des abords pour le Lachtelweiher dans le but d'améliorer le confort des pêcheurs.

L'étang du Hohbuhl reste essentiellement réservé aux membres de l'association, sa superficie facilite et rend la pêche bien plus accessible aux débutants.

Le Lachtelweiher, splendide lac d'altitude laisse place à des pêcheurs extérieurs. Des permis journaliers sont délivrés par le garage ROOS à KIRCHBERG en semaine et l'organisation de tours de garde le week-end par les membres de l'association.

En moyenne 270 à 300 permis sont délivrés par an, fréquentation liée à la situation et la tranquillité du lieu. Un alevinage conséquent est effectué en automne (carpes, tanches, brochets et gardons etc ...) ainsi que des déversements ponctuels de truites.

Un grand merci à notre maître des lieux Thomas SUTTER surnommé l'homme au chapeau !!!!! qui passe une grande partie de ses week-ends à veiller au respect et à l'application des règles mises en place, à partager sa passion et à choyer les passionnés de pêche à la ligne.



Remerciements également à son épouse Béatrice pour la vente des permis de pêche, l'organisation des tours

de gardes ainsi qu'à tous les membres qui en assurent les permanences.

Je souhaitais aussi remercier Francis WECKNER, notre garde-pêche assermenté, qui se charge de la surveillance de tous nos baux de pêche. Sa diplomatie, ses conseils et sa gentillesse sont très appréciés par les pêcheurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 05 mars 2023 au refuge du Hohbuhl en présence des élus des trois communes, ainsi qu'une quarantaine de membres de l'association.

L'assemblée débute par une minute de silence en la mémoire de M. Alexandre LIEBER décédé le 3 janvier 2023. Cet ancien chef d'entreprise en chauffage sanitaire et membre actif durant bien des années, a mis son savoir-faire au service de la société pour l'installation sanitaire au refuge du Hohbuhl .

Le bilan retraçant les activités et les événements de l'année passée a été présenté ainsi que le programme des manifestations 2023.

Après une prise de parole des élus, toute l'assemblée a été conviée au verre de l'amitié.

MANIFESTATIONS 2023

Le mois d'avril marque le début des manifestations.

Un grand moment de retrouvailles après 5 mois de trêve !

• Début des hostilités par la vente de truites du Vendredi Saint le 07 avril 2023.

Le temps de mettre en place notre vivier, c'est avant 08h00 que les premiers amateurs de poissons frais arrivaient déjà !!!!!!!

• **41^{ème} édition** : Cette vente de truites s'est déroulée sous la pluie devant la Mairie de WEGSCHEID, la qualité des poissons issus de notre pisciculture contribue toujours au succès de cette manifestation.

Merci à M. BERLINGER, Maire de WEGSCHEID pour la mise à disposition de l'emplacement et pour la fourniture de l'électricité nécessaire à l'alimentation de notre pompe.

224 kg de truites ont été commercialisés



SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE KIRCHBERG/WEGSCHIED

»» • **32^{ème} édition** du Concours de pêche du Hohbuhl le 23 avril 2023.

Une belle journée, stabilité du nombre de pêcheurs !!!! La tendance n'est malheureusement plus à la hausse. Les prises ont par contre été à la hauteur grâce à l'alevinage effectué pour l'occasion.

Pour le palmarès, les plus grosses prises ont été récompensées.

Poids de la plus grosse carpe : 6,650 Kg (M. Philippe HARBON de COLMAR). Poids de la plus grosse truite : 2.250 kg (M. SCHWINDENHAMMER Christian de SENTHEIM).

Concernant la partie gastronomique 130 repas ont été servis. L'excellente terrine et le ragoût de marcassin fournis par la société de chasse « LE WALDHORN » ont éveillé les papilles de nos convives.

• Animation d'été

L'accueil des jeunes en période estivale c'est leur donner l'occasion de découvrir des loisirs, la nature, faire de nouvelles rencontres, apprendre à vivre en société et surtout les éloigner temporairement de leurs écrans ...

Cette année, une quarantaine de jeunes sont venus s'initier à la découverte du loisir pêche lors de nos quatre séances d'animation. Fréquentation en augmentation !!!! un succès grâce à l'implication des encadrants qui n'hésitent pas à transmettre leurs expériences piscicoles et halieutiques. À l'issue de ces journées, une récompense a été attribuée à tous les lauréats.

C'est bien évidemment un vivier pour notre association !



Merci à Béatrice et Thomas SUTTER, Philippe HENN, Claude HOLSTEIN, Francis et Yvette WECKNER, Pierre STUDER, Raphaël GRANGER, Antoine LISCH, Léandro MENEGAUX, Sébastien BACHELLERIE ainsi que Roland HAFFNER.



• **32^{ème} édition** : Repas Carpes frites du 03 septembre 2023.

C'est en 1990 que notre association a organisé son premier repas carpes frites.

Un succès grâce à nos cuisiniers expérimentés d'époque M. et M^{me} CHRISTEN de BALSCHWILLER.

Une fréquentation en hausse permanente, qui a atteint son apogée en 2011 avec 210 repas en salle et 80 portions emportées. Une sacrée infrastructure !!!!

C'est au fil des années et avec l'accompagnement de Mme CHRISTEN que nos cuisiniers Claude HOLSTEIN et Geoffrey HAFFNER ont pris progressivement la relève.

Savoir-faire bien transmis selon les dires de nos convives qui se sont bien régalés cette année encore !

Un grand merci aux cuisiniers du jour : Claude HOLSTEIN chef de partie, Marie son épouse et Christophe FINCK pour les carpes, Alexis HAFFNER pour les frites ainsi qu'à toute l'équipe présente en salle.

• Repas de clôture et journée de pêche récréative

Le samedi 14 octobre a eu lieu notre traditionnelle journée de pêche interne à l'étang du Hohbuhl de KIRCHBERG. Cette journée particulièrement pluvieuse a rassemblé une vingtaine de pêcheurs.

Alevinage 50 kg de truites de notre pisciculture. Une journée de détente pour l'ensemble des pêcheurs présents.

Nos pêcheurs et leurs épouses ont pu se retrouver pour le repas de midi autour d'un excellent civet de chevreuil.



La dernière Édition « Vente de truites de Noël » aura lieu le samedi 16 décembre 2023 de 09h00 à 12h00, comme à l'accoutumée devant la Mairie de Wegscheid.

REFUGE :

Encore une belle fréquentation cette année, notre refuge reste un lieu très sollicité, la période estivale a battu son plein jusqu'à fin septembre.

C'est la trêve hivernale. Elle se déroule du 1^{er} décembre au 1^{er} mars en raison des contraintes liées au froid. (Chauffage, purge circuit d'eau etc ...) En attendant, le planning 2024 est déjà bien rempli !

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité, une alarme incendie avec avertisseurs lumineux et un plan d'évacuation des lieux ont été posés par la société M.P.S. Les extincteurs ont également été remplacés.

Toujours dans le but d'améliorer la sécurité, un muret à la tête de buse du ruisseau en amont du refuge a été réalisé. Trois jours de travaux ont été nécessaires pour creuser les fondations, coffrer l'ensemble, ferrailer et couler les deux m³ de béton nécessaires à l'édification de l'ensemble. L'opération s'est terminée par la pose d'un garde corps.

Un grand merci à Christian GALLI et Roland HAFFNER qui ont réalisé les travaux.



»»

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE KIRCHBERG/WEGSCHIED

»»» PISCICULTURE

C'est toujours Robert BINDLER qui, à 80 ans, reste en charge de la gestion de ce patrimoine. L'expérience et le savoir-faire acquis durant ces nombreuses années lui permettent de palier aux différentes contraintes que lui réservent bien souvent ses truites dans les différentes étapes, de l'éclosion à la commercialisation de ce magnifique poisson d'élevage.

Les poissons sortis sont aujourd'hui essentiellement destinés à l'alevinage de nos étangs et à nos ventes de truites.

Je me répète certainement tous les ans, mais je suis certain que tu le mérites Robert :

TOUTES MES FÉLICITATIONS ET UN GRAND MERCI POUR TON INVESTISSEMENT !

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Quels que soient nos goûts ou les causes que l'on défend, nous croyons que les partager ensemble est essentiel. Les associations nous donnent cette opportunité chaque jour et nous permettent de trouver une activité à faire ensemble.

REMERCIEMENTS

Le comité et les membres de la société de pêche remercient toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la vie de notre association et vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. ❖



PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- Vente de truite de Noël 16/12/2023
- Assemblée générale 03/03/2024
- Vente de truite du Vendredi Saint 29/03/2024
- Concours de pêche Hohbuhl 21/04/2024
- Carpes-Frites 01/09/2024
- Concours interne 12/10/2024
- Vente de truites de Noël 21/12/2024

Merci à Thomas SUTTER et Yvette WECKNER pour les photos.

Le président : Roland HAFFNER

NOCES D'OR - MARIAGES NAISSANCES - DÉCÈS

NOCES D'OR

Yvelise et Daniel WEISS
21.07.2023



MARIAGES



Anne et Yves BRUN
18.03.2023



Marie et Ferhat HAMDI
29.04.2023

Sally et Jérôme TRENS
09.09.2023

NAISSANCES



Mathis SCHEIBEL
27.01.2023
Fils de Théo SCHEIBEL et Céline ROBIN



Louisa BATTMANN
05.05.2023
Fille de Thomas BATTMANN et Julie FLUHR



Kayla WINKLER PERNEY
20.10.2023
Fille de Anthony WINKLER et Mégane PERNEY

—●— Zoé TOCAN LARTIGOT 12.01.2023
Fille de Julie TOCAN et Vincent LARTIGOT

—●— Kaly VILMONT 18.06.2023
Fille de Renaud VILMONT et Émilie NELLES

DÉCÈS

—●— LIEBER Alexandre 31.12.2022
—●— DOPPLER Etienne 17.01.2023
—●— TROMMENSCHLAGER Astrid 27.01.2023
—●— WOLFF Christophe 16.03.2023
—●— MORITZ Chrétien 26.04.2023

—●— BRISWALTER Gérard 21.05.2023
—●— FESSLER Marie-Odile 18.10.2023
—●— FESSLER Marie 23.10.2023
—●— PRINCE Lionel 20.11.2023

WIEDER Gilbert	79 ans	02.01.1944	10	TOTTOLI Suzanne née FICHTER	85 ans	31.03.1938
KLEIN Lisette née MUNCH	81 ans	03.01.1942		BEY Marie Reine née BOH	74 ans	07.04.1949
RUBECHI Noëlle née CASANOVA	74 ans	07.01.1949		GEORGET Michel	77 ans	11.04.1946
BIRGENTZLEN Georges	75 ans	09.01.1948		BEY Francis	78 ans	15.04.1945
01 ROTH Paul	85 ans	10.01.1938		KIPPELEN Marie Louise née AST	78 ans	18.04.1945
EHRET Juliette née RINGENBACH	84 ans	11.01.1939		METHIA Gérard	70 ans	25.04.1953
02 HOLSTEIN Geneviève née BOESCH	80 ans	13.01.1943		BEHRA Augustine née WIMMER	73 ans	27.04.1950
LOEB Mariette née ILTIS	78 ans	13.01.1945		WIEDER Marie-Mathilde née KOENIG	74 ans	29.04.1949
03 BEHRA Jean-Paul	80 ans	17.01.1943		GULLY Marguerite née BEHRA	89 ans	01.05.1934
MARRON Christiane née KESSLER	79 ans	18.01.1944		WEISS Yvelise née GINOT	70 ans	16.05.1953
04 PARSONS Franck	93 ans	20.01.1930		LIEBER Francine née SCHOTT	82 ans	17.05.1941
MEYER Marie-Laure née WIMMER	76 ans	22.01.1947		WEISS Jean Charles	89 ans	24.05.1934
KOHLER Francis	78 ans	25.01.1945		BIRGENTZLEN Colette née LESIEUR	74 ans	27.05.1949
KAMMERER Thiébaud	79 ans	28.01.1944		STAMPFLER Lucette née REGISSER	88 ans	29.05.1935
05 LINDECKER André	80 ans	03.02.1943		LINDECKER Daniel	74 ans	03.06.1949
SALEWSKI Suzanne née BERG	94 ans	04.02.1929	11	MEYER Henriette née LERCH	91 ans	08.06.1932
HOOG Agnès née RINGENBACH	78 ans	11.02.1945	12	HAFFNER Charles	85 ans	09.06.1938
LINDECKER Christiane née CRAGUE	79 ans	18.02.1944		WEISS Elvire née HALLER	74 ans	11.06.1949
FLUHR Mariette née KIPPELEN	76 ans	18.02.1947	13	UHLEN Bernadette née MEYER	85 ans	16.06.1938
06 HAFFNER Gabrielle née TROMMENSCHLAGER	85 ans	19.02.1938		THINNES Jean-Claude	77 ans	26.06.1946
07 BRUMPTER Lorette née RAGAZZINI	80 ans	19.02.1943		BLIN Liliane née GEBEL	74 ans	28.06.1949
SCHOPPERLE Anne-Marie	71 ans	21.02.1952	14	KLINGLER Maurice	92 ans	27.06.1931
LINDECKER Patrice	72 ans	22.02.1951		WALTER Elisabeth née EHRET	78 ans	27.06.1945
MEYER Jacques	83 ans	23.02.1940		KNEHR Christiane née SUTTER	84 ans	28.06.1939
BAUMANN André	83 ans	27.02.1940		MORITZ Paulette née EHRET	82 ans	29.06.1941
BLIN Jean-Pierre	74 ans	01.03.1949		BEHRA Paul	78 ans	02.07.1945
STEMPFEL Marianne née BELLICINI	84 ans	04.03.1939	15	DERLER Charlotte née SENGER	85 ans	04.07.1938
EHRET Marie Louise née WENDLING	86 ans	04.03.1937		MARBACH Jean-Luc	71 ans	04.07.1952
08 WIEDER Gérard	85 ans	04.03.1938		ROOS Violette née PATTY	77 ans	07.07.1946
GASSER Béatrice	71 ans	05.03.1952		BINDLER Christiane née LEHMANN	86 ans	10.07.1937
KLEIN Jean-Paul	87 ans	06.03.1936		KIPPELEN Nicole née EICH	83 ans	14.07.1940
KAMMERER Marie-Laure née WEISS	76 ans	07.03.1947		WIEDER Frida née UHLEN	81 ans	17.07.1942
STEINER Suzanne née WEISS	76 ans	07.03.1947		RUBECHI Christian	76 ans	17.07.1947
LINDECKER Marie-Odile née WIMMER	71 ans	08.03.1952		KESSLER Marguerite née KLINGER	78 ans	20.07.1945
MESSAOUDI Danièle née QUENTIN	78 ans	14.03.1945		ROOS Jean-Paul	80 ans	22.07.1943
RINGENBACH Jean Claude	73 ans	17.03.1950		LINDECKER Raymond	84 ans	25.07.1939
VIKOR Gabrielle	76 ans	19.03.1947		STEGER Aloyse	74 ans	26.07.1949
RAVERDY Yolande	71 ans	25.03.1952		BEHRA Jeannine née KESSLER	78 ans	29.07.1945
PFEFFER Alice née ZIMMERMANN	88 ans	27.03.1935		RINGENBACH Nicole née MONTAGNON	77 ans	07.08.1946
09 MAX Juliette née ZIMMERMANN	96 ans	28.03.1927		BRACCINI Monique née TROUILLET	76 ans	07.08.1947
KOHLER Josée née GALLI	74 ans	28.03.1949		SCHUPP Jean Marie	70 ans	13.08.1953



GASSER Aimé	78 ans	14.08.1945		TRESCH Françoise née KIPPELEN	75 ans	30.10.1948
WEISS Daniel	74 ans	14.08.1949		LEVEQUE Henri	74 ans	01.11.1949
RICHARD Marguerite née STEGER	77 ans	18.08.1946		FORNY Jacques	72 ans	01.11.1951
16 FLUHR Marie née UHLEN	90 ans	19.08.1933		WEISS Jacques-Antoine	72 ans	03.11.1951
KLINGLER Madeleine née COLLE	88 ans	22.08.1935		THEBAULT Marie Madeleine née CHALARD	75 ans	07.11.1948
17 BINDLER Robert	80 ans	27.08.1943	20	ROTH Sabine née DUHAMEL	85 ans	11.11.1938
RINGENBACH Louis	82 ans	29.08.1941		PELLIEUX Daniel	70 ans	13.11.1953
18 FLUHR Robert	80 ans	10.09.1943		BOCKSTAHL Florence née LINDECKER	87 ans	16.11.1936
FREPEL Kathy née CADÉ	70 ans	13.09.1953		BRUNOT DE ROUVRE Marie-France née ROUVEL	83 ans	19.11.1940
BRUMPTER Paul	78 ans	18.09.1945		BOUTANT Michel	74 ans	19.11.1949
GOUVERNEUR Danièle née FLAHAUT	71 ans	21.09.1952		BRACCINI Claude	77 ans	26.11.1946
GASSER Micheline née BEHRA	74 ans	23.09.1949		GINOT Liliane née LOTZ	76 ans	28.11.1947
LINDECKER Maurice	76 ans	25.09.1947	21	MEYER Jean-Pierre	93 ans	29.11.1930
CLAVEL Christiane née BAUMANN	82 ans	27.09.1941		MESSAOUDI Abdelkader	75 ans	30.11.1948
STEINER Maurice	75 ans	27.09.1948		WOLOSZYN Daniel	72 ans	03.12.1951
FORNY Michelle	71 ans	01.10.1952		BOUTANT Marie-Geneviève née LUTTRINGER	74 ans	08.12.1949
19 WALTER Richard	81 ans	05.10.1942		GALLI Christian	70 ans	11.12.1953
BAUMLIN René	75 ans	07.10.1948		INCERTI Marino	72 ans	14.12.1951
LINDECKER Gérard	81 ans	09.10.1942	22	HAFFNER Marie-Rose née RINGENBACH	92 ans	16.12.1931
BINDNER Marc	75 ans	11.10.1948	23	WEISS Gabrielle née ZIMMERMANN	81 ans	16.12.1942
GINOT André	71 ans	12.10.1952		KESSLER Fernande née GASSER	79 ans	18.12.1944
LINDECKER Huguette née GIRARDEY	76 ans	13.10.1947		LERCH Jean-Marie	76 ans	20.12.1947
LEVEQUE Brigitte née RINGENBACH	73 ans	15.10.1950		TROMMENSCHLAGER Gabrielle née LEVEQUE	82 ans	21.12.1941
MELOT Jocelyne née BAZIN	70 ans	22.10.1935		CRISCUOLO Jean-Georges	77 ans	22.12.1946
ACKERMANN Marie-Eve née BETTY	88 ans	22.10.1935		KIPPELEN François	85 ans	23.12.1938
SIEWERT Yves	72 ans	29.10.1951		WEISS Noël	70 ans	25.12.1953



Mairie :

18 rue du moulin - 68290 KIRCHBERG
Tél : 03.89.82.02.00 - Fax : 03.89.82.91.11
e-mail : mairie@kirchberg.fr
Ouverture au public : Lundi - Vendredi de 10 h 30 à 12 h 00.
Mardi - Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00.

Atelier communal :

15 rue Langenfeld KIRCHBERG
Tél : 03.69.29.19.08 e-mail : servitec.kirchberg@estvideo.fr

Site internet :

kirchberg.fr - suivez nous sur l'application INTRAMUROS à télécharger sur votre téléphone portable.

Mairie INFOS SERVICE :

03.68.70.69.72 Code : MIS43 (pour toutes questions d'ordre administratives, juridiques et fiscales). Ce service est gratuit.

SMICTOM (ordures ménagères) : 03.84.54.69.44

ENEDIS urgence dépannage (réseau électrique) : 0972 675 068

Sous-Préfecture de Thann-Guebwiller :

3 avenue Poincaré - BP119 - 68802 THANN CEDEX
Tél : 03.89.37.09.12 - e-mail : sp-thann@haut-rhin.gouv.fr
Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 - www.service-public.fr

Service de Gestion Comptable de Guebwiller :

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, le Service de Gestion Comptable est joignable au 03.89.74.93.51 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. L'ouverture au public sur site au 3 place Lecocq à Guebwiller du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 (fermé l'après-midi). sgc.guebwiller@dgfip.finances.gouv.fr

Service des Impôts des Particuliers et Service des Impôts des Entreprises de THANN :

57 rue du Général de Gaulle - 03.89.38.58.00 - Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 45.

Brigades vertes :

1 rue de la Gare - 68116 GUEWENHEIM - Tél : 03.89.82.82.84 ou 03.89.74.84.04 (siège à Soultz)

Centre médico-social :

24 avenue Gérard - MASEVAUX - 03.89.82.40.81 - Lundi et Jeudi de 8 h 30 à 12 h - espacesthann@cg68.fr
Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous lors des permanences. La puéricultrice propose des consultations nourrissons et reçoit sur rendez-vous.

École - RPI KIRCHBERG-WEGSCHIED-SICKERT : Directrice Manon FURTER : 03.89.82.06.27

Les services de l'espace jeunesse (périscolaires, jeunes... ainsi que le RPE (Relais Petite Enfance) ont été repris par la Communauté des Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Pour toute information, vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.cc-vallee-doller.fr/>

Groupe Médical de la Doller : Docteurs J-P MULLER-C. CORDIER-V. ANSTETT-P. THINES- D. DORGLER. - R. STAECHLE
Groupe médical de la Doller à MASEVAUX 03.89.82.80.00
T. CASTERA à SENTHEIM 03.89.82.51.08
E. ULLRICH à GUEWENHEIM 03.89.82.84.84

Vétérinaires :

SAINTENOIS Danielle 10 route Joffre Masevaux : 03.89.38.88.73. (du lundi au vendredi : 9 h - 12 h ; 13 h 30 - 19 h 30, le samedi : 9 h 12 h).
SCP Vétérinaire - 30 rue du Mal Foch Masevaux : 03.89.38.88.34 (du lundi au vendredi : 7 h 30 - 12 h 00 - 14 h 18 h, le samedi 7 h 30 - 12 h)
Clinique My Sweet VET - 1 place Lieut.Col. Gayardon Masevaux : 03.89.28.93.79 (du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 - 14 h 19 h, le samedi 8 h 30 - 12 h).

Carte nationale d'identité : Pour les mineurs la carte est valable

10 ans. Pour les majeurs, la carte délivrée à compter du 01.01.2004 est prolongée de 5 ans sans aucune démarche. Pour un renouvellement ou pour une première demande, prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...). Le formulaire de demande peut être récupéré en Mairie ou complété en ligne sur le site de la commune ou sur www.ants.gouv.fr. « pré-demande ». Les pièces à fournir selon le cas sont indiquées sur le site des communes ou sur le service-public.fr (papier-citoyenneté...).

Passeports biométriques : sont à demander auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...).

Pour un renouvellement ou pour une première demande, faites la même démarche que la Carte nationale d'identité : prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...), munissez-vous du formulaire et pièces demandées indiquées sur le site. Pour une personne majeure, le coût du timbre fiscal est de 86 €, pour une personne de 0 à 14 ans, le coût est de 17 €, pour une personne de 15 à 17 ans, le coût est de 42 €. L'achat du timbre fiscal peut se faire en ligne sur service-public.fr, munissez-vous de votre carte bancaire.

Petites informations : Chaque demandeur majeur ou mineur à partir de 12 ans doit se présenter personnellement pour le dépôt et le retrait. Néanmoins, la présence des mineurs de moins de 12 ans est exigée à minima au moment du dépôt du dossier. En cas de perte de ces pièces d'identité, la déclaration est à valider uniquement par la mairie détentrice du dispositif de recueil informatisé.

Autorisation de Sortie du Territoire des mineurs français :

L'enfant qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents doit avoir les documents suivants : - L'original du formulaire cerfa n°15646*01 d'autorisation de sortie de territoire signé par le titulaire de l'autorité parentale - la copie d'un justificatif d'identité du parent signataire (carte d'identité, passeport) - la pièce d'identité valide du mineur (carte d'identité ou passeport + visa si nécessaire selon le pays de destination). Consultez les conseils aux voyageurs sur le site diplomatie.gouv.fr. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Permis de conduire et carte grise :

Depuis le 6 Juin 2017, les demandes doivent se faire en ligne sur le site internet dédié : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>. Les demandes d'immatriculations des véhicules doivent être réalisées par internet : ants.gouv.fr - Tél : 0811 105 716

France SERVICES - UN SERVICE PROCHE DE CHEZ VOUS

Nos agents France Services au sein de la Mairie de MASEVAUX-NIEDERBRUCK vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous au 03.89.82.40.14 (taper 1 pour France Services) ou par courriel : franceservices@masevaux.fr.

Inscription en Mairie :

Il est rappelé, et c'est une OBLIGATION, que tout changement de domicile (arrivée, départ) doit être déclaré en Mairie. Dans le cas d'une arrivée, pensez à vous munir de votre livret de famille et à nous communiquer votre relevé de compteur d'eau.

Compteurs d'eau :

Vous recevez deux factures d'eau dans l'année. L'une au mois de Juin correspondant à 50 % de la consommation de l'année n-1 et l'autre, au mois de Novembre correspondant à la consommation réelle. Celle-ci est calculée d'après le relevé de votre compteur effectué par les agents communaux. En cas d'absence, l'agent du secteur laissera dans votre boîte aux lettres un avis de passage qu'il conviendra de compléter et de nous retourner dans les plus brefs délais (boîte aux lettres de la mairie ou mail).

Liste électorale : les demandes d'inscription sur la liste électorale peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année. Elles peuvent également se faire par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Attention : la déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale. L'inscription sur la liste électorale est automatique pour les jeunes de 18 ans. Une téléprocédure d'interrogation de la situation individuelle via le

site www.service-public.fr vous permet de vérifier votre inscription sur la liste électorale de la commune. Si l'électeur n'est pas trouvé dans l'application, vous êtes invité à déposer une demande d'inscription sur la liste électorale.

Feux :

Les feux sont interdits : matières plastiques, végétaux verts... Veuillez vous rendre à Masevaux-Niederbruck, une benne pour les végétaux est prévue à cet effet (située entre les ateliers communaux et les terrains de tennis).

Utilisation d'engins motorisés :

L'usage d'outillage à moteur, tronçonneuses, tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que les engins d'exploitation forestière sont autorisés les heures suivantes :
Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 heures ; 14 heures - 19 heures
Les samedis : 9 heures - 12 heures ; 14 heures - 18 heures
Les dimanches et jours fériés : 10 heures - 12 heures - article 3 de l'arrêté : l'utilisation des machines à moteur doit rester l'exception.

Distributions des sacs jaunes et des sacs KRAFTS pour vos biodéchets :

- Les sacs jaunes sont tenus à votre disposition au secrétariat de la Mairie aux heures de permanence.
- À compter du 1^{er} octobre 2023, la distribution des sacs Kraft pour les usagers de la Vallée de la Doller aura lieu au siège de la Communauté des Communes de MASEVAUX, aux horaires d'ouverture. Un lot de 50 sacs sera remis à chaque foyer sur présentation du badge.

STATIONNEMENT DE VÉHICULE SUR VOIE PUBLIQUE :

Un véhicule en infraction aux règles de stationnement définies par le code de la route (notamment en cas de stationnement abusif visé par l'article L. 417-1 de ce code) sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, peut faire l'objet d'une procédure de mise en fourrière dans les conditions prévues à l'article L. 325-1 du code de la route. Aux termes de l'article R. 417-12 du code de la route, « est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule, en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours.

L'article L. 325-1 vise également les véhicules « privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale et insusceptibles de réparation immédiate à la suite de dégradations ou de vols » qui peuvent être mis en fourrière à la demande et sous la responsabilité du maire ou de l'officier de police judiciaire territorialement compétent.

Selon l'article L. 325-2 du code de la route, la mise en fourrière peut être prescrite, par un officier de police judiciaire.

Au terme de la procédure de droit commun, le véhicule sera, si le propriétaire ne s'est pas manifesté dans un délai de trois jours, expertisé et classé en fonction de sa valeur vénale dans l'une des trois catégories détaillées au I de l'article R. 325-30 du code précité. Cette étape permet de déterminer le délai au terme duquel un véhicule non récupéré par son propriétaire est réputé abandonné (10 jours pour les véhicules d'une valeur vénale inférieure à 765 €, classés en catégorie 3 et 30 jours pour les autres véhicules, à compter de la notification faite au propriétaire).

En cas d'abandon du véhicule, l'autorité de fourrière décidera ensuite de sa remise, soit au service des domaines en vue de son aliénation, soit à un centre agréé « véhicules hors d'usage » (VHU) en vue de sa destruction (pour les véhicules classés en catégorie 3 principalement).

Si le véhicule stationné sur la voie publique est considéré comme une « épave » (tel est le cas des véhicules insusceptibles de réparations), il devra être directement livré à la destruction par l'autorité locale territorialement compétente en matière de gestion des déchets.

ANIMAUX

Il faut éduquer son animal pour que sa présence soit tolérée par tous. Petits rappels :

- Les chiens sont tenus en laisse ;
- Il faut impérativement ramasser les déjections de son animal ;
- Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage ».
- La détention de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie est soumise à une réglementation particulière, et notamment la possession d'un permis de détention délivré par le Maire.

PISCINE :

Il serait utile que nous soyons informés du remplissage des piscines (24 h à l'avance) afin de ne pas imputer l'augmentation de la consommation sur une éventuelle fuite du réseau de distribution (mairie@kirchberg.fr ou 03.89.82.02.00).

SÉCURITÉ : L'ÉCOLE MATERNELLE - L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La plus grande vigilance s'impose à tous, lors de la dépose et de la prise en charge de vos enfants et petits-enfants. Des parkings sont prévus à cet effet...merci de les utiliser, un accident est si vite arrivé...

DÉNEIGEMENT

Pour assurer la sécurité de tous, il est rappelé que les habitants sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur propriété et créer un passage pour les piétons.

OBLIGATIONS DES RIVERAINS

- Les cinq commandements du propriétaire ou locataire riverain :
- Veiller à la propreté des rues, trottoirs, rigoles et caniveaux par un balayage fréquent,
 - Veiller à l'évacuation des eaux de pluie en gardant les tuyaux de descente en bon état,
 - Effectuer l'élagage des haies vives et autres arbres débordant sur le domaine public,
 - Procéder à l'enlèvement des mauvaises herbes sur toute la longueur de sa propriété.
 - Éviter le stationnement de vos véhicules sur les trottoirs et sur la chaussée.

Rappel sur les Numéros d'Urgence



Pour signaler un feu, un accident de la circulation, une inondation, une chute de tuiles, un nid de guêpes ou de frelons à enlever immédiatement ou dans la soirée,

Faites le 18

Ce qui déclenchera, par bip ou sirène, les équipes de secours départementales afin de porter les secours adéquats à la situation

Face à une urgence médicale grave ou dans le doute

pour appeler le Samu faites le 15

C'est le SAMU qui déclenchera les secours pompier, Hélicoptère, médecin ou ambulance privée selon les besoins.

Le 17

Pour appeler la gendarmerie ou la police,

Le 112

Appel d'Urgence Européen Peut être utilisé dans tous les Pays de la Communauté Européenne.



Le Maire, Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux,
avec le Personnel Communal et
Intercommunal, vous souhaitent
de joyeuses fêtes et vous
présentent leurs

**Meilleurs Vœux
pour 2024**

